

**ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**PORTANT SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE**  
**2017 / 2020**  
**SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE**  
**DU 18 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE 2017 INCLUS**

\*

**RAPPORT, CONCLUSIONS ET AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE**  
**PIÈCES JOINTES**  
JANVIER 2018



PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION : SYLVIE DENIS DINTILHAC

**MEMBRES**

JACQUES DELOBELLE  
ESTELLE DLOUHY-MOREL  
SYLVIANE DUBAIL

JACKY HAZAN  
ANNE DE KOUROCH  
YVES MAËNHAUT

## LISTE DES ANNEXES ET DES PIÈCES JOINTES

### ANNEXES

<b>N°1</b>	Compte rendu de la réunion publique d'information et d'échange du 26 septembre 2017 à Massy
	Compte rendu de la réunion publique d'information et d'échange du 3 octobre 2017 à Paris
	Compte rendu de la réunion publique d'information et d'échange du 10 octobre 2017 à Ivry
	Compte rendu de la réunion publique d'information et d'échange du 17 octobre 2017 à Saint Denis
<b>N°2</b>	Procès verbal de synthèse des observations du 30 novembre 2017 et Mémoire en réponse du 13 décembre 2017
<b>N°3</b>	Grilles de dépouillement des observations et courriers reçus

### LISTE DES PIÈCES JOINTES

<b>Pièce 1</b>	Décision de M. le Vice-Président du Tribunal Administratif de Paris du 12 mai 2017 désignant la commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique interdépartementale, ayant pour objet le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'Île de France Décision de M. le Vice-Président du Tribunal Administratif de Paris du 4 juillet 2017 portant sur le remplacement d'un commissaire enquêteur
<b>Pièce 2</b>	Arrêté interpréfectoral n°IDF-2017-08-23-015 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île de France
<b>Pièce 3</b>	Première insertion dans les journaux de l'avis d'enquête
<b>Pièce 4</b>	Seconde insertion dans les journaux de l'avis d'enquête
<b>Pièce 5</b>	Exemplaire d'une affiche annonçant l'enquête
<b>Pièce 6</b>	Lettre du 9 octobre 2017 adressée par la Présidente de la commission d'enquête à Monsieur le Préfet de la Région Île de France, préfet de Paris valant décision de prolongation de l'enquête publique
<b>Pièce 7</b>	Réponse du 18 octobre 2017 de Monsieur le Préfet de la Région Île de France, préfet de Paris
<b>Pièce 8</b>	Arrêté interpréfectoral n°IDF-2017-10-18-002 portant prolongation de l'enquête publique relative au projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île de France
<b>Pièce 9</b>	Insertion dans les journaux de l'avis de prolongation

<b>Pièce 10</b>	Exemplaire d'une affiche annonçant la prolongation de l'enquête
<b>Pièce 11</b>	Recueil des certificats d'affichage
<b>Pièce 12</b>	Recueil de l'ensemble des registres des lieux d'enquête concernant l'enquête
<b>Pièce 13</b>	Recueil de l'ensemble des documents concernant l'enquête relatifs au site internet dédié et au registre dématérialisé
<b>Pièce 14</b>	Lettre du 22 novembre 2017 adressée par la Présidente de la commission d'enquête à Monsieur le Préfet de la Région Île de France, préfet de Paris pour solliciter un délai pour la remise du rapport et des conclusions
<b>Pièce 15</b>	Réponse du 30 novembre 2017 de Monsieur le Préfet de la Région Île de France, préfet de Paris accordant un délai
<b>Pièce 16</b>	Lettre du 30 novembre 2017 adressée par la Présidente de la commission d'enquête à Madame Clara HERER, responsable du projet au sein de la D.R.I.E.E. Île de France valant Procès-verbal de synthèse, lui demandant de bien vouloir lui adresser un mémoire en réponse

\*

\* \*

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

12 mai 2017

N° E17000006 /75

LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL  
ADMINISTRATIF

**Décision désignation commission ou commissaire**

Vu enregistrée le 4 mai 2017, la lettre par laquelle M. le Préfet de la région Ile de France Préfet de Paris demande la désignation d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique interdépartementale, ayant pour objet le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'Ile de France ;

Vu le code de l'environnement (articles L. 222-4, et R. 222-13, à R.222-28) ;

Vu la loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie.

Vu la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

**Président :**

Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC

**Membres titulaires :**

Monsieur Jacky HAZAN  
Monsieur Yves MAENHAUT  
Madame Sylviane DUBAIL  
Madame Anne DE KOUROCH  
Madame Estelle DLOUHY-MOREL  
Monsieur Jean-Luc COLIN

**ARTICLE 2 :** Pour les besoins de l'enquête publique, les membres de la commission d'enquête sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3 :** La présente décision sera notifiée au Préfet de la région Ile de France, Préfet de Paris et aux membres de la commission d'enquête.

Fait à Paris, le 12 mai 2017

Le Vice-président,

A. MENDRAS

DECIDE

**ARTICLE 1 :** Il est constitué pour le projet susvisé, une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :

Madame Sylvie DENIS-DINTILLIAC

Membres titulaires :

- Monsieur Jacky HAZAN
- Monsieur Yves MAENHAUT
- Madame Sylviane DUBAIL
- Madame Anne DE KOUROCH
- Madame Estelle DLOUHY-MOREL
- Monsieur Jean-Luc COLIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

04/07/2017

N° E17000006 /75

LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL  
ADMINISTRATIF

**Décision de remplacement commissaire**

Vu enregistrée le 4 mai 2017, la lettre par laquelle M. le Préfet de région, Préfet de Paris demande la désignation d'une commission en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet le Projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'Ile de France ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants, R.123-5, L.222-4, R.222-14 et R.222-22 ;

Vu la loi 2010-788 du 2 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II ;

Vu le décret n° 2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

Vu rendue le 12 mai 2017, la décision par laquelle le Vice-président du tribunal administratif a désigné la commission d'enquête pour la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'Ile de France ;

Vu l'empêchement de M. Jean-Luc Colin ;

DECIDE

**ARTICLE 1** : M. Jacques Delobelle est désigné en qualité de commissaire enquêteur, en remplacement de M. Jean-Luc Colin.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3 :** La présente décision sera notifiée au le Préfet de région, Préfet de Paris, à Mme Sylvie Denis-Dintilhac présidente de la commission d'enquête, à M. Jacques Delobelle, commissaire-enquêteur.

Le Vice-président,

A. MENDRAS

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS  
LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

DECISION DU  
04/07/2017  
N° E1700006 V22

Vu l'arrêté du 4 mai 2017, la lettre par laquelle M. le Préfet de région, Préfet de Paris demande la désignation d'une commission en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'île de France ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants, R.123-2, L.222-4, R.222-14 et R.222-22 ;

Vu la loi 2010-788 du 2 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II ;

Vu le décret n° 2017-826 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et notamment divers articles relatifs à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2017, la décision par laquelle le Vice-président du tribunal administratif a désigné la commission d'enquête pour la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'île de France ;

Vu l'empêchement de M. Jean-Luc Colin ;

DECIDE

**ARTICLE 1 :** M. Jacques Delobelle est désigné en qualité de commissaire enquêteur, en remplacement de M. Jean-Luc Colin.

**ARTICLE 2 :** Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS**

*Direction régionale et interdépartementale  
de l'équipement et de l'aménagement*

*Unité départementale de Paris  
Service utilité publique et équilibres territoriaux  
Pôle urbanisme d'utilité publique*

Arrêté interpréfectoral n° IDF-2017-08-23-015  
prescrivant l'ouverture de l'enquête publique  
portant sur le projet de révision du **plan de protection de l'atmosphère**  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

**Le Préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,**  
officier de la Légion d'honneur  
commandeur de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet de police, préfet de la zone de  
défense et de sécurité de Paris,**  
officier de la Légion d'honneur  
commandeur de l'ordre national du Mérite

**La Préfète de Seine-et-Marne**  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet du Val-d'Oise**  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

**La Préfète de l'Essonne**  
chevalier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite  
chevalier du Mérite agricole

**Le Préfet des Yvelines**  
chevalier de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet de Seine-Saint-Denis**  
chevalier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet des Hauts-de-Seine**  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet du Val-de-Marne**  
chevalier de la Légion d'honneur  
chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 à L.123-18, L.222-4 à L.222-7, R.123-9 à R.123-13, R.123-16, R.123-17 et R.123-19 à R.123-22, R.222-20 à R.222-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-27 ;



Vu l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement ;

Vu le décret n°2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes ;

Vu l'arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R.123-11 du code de l'environnement ;

Vu le dossier d'enquête relatif au projet de révision du plan de protection de l'atmosphère pour la région d'Île-de-France comprenant notamment l'évaluation environnementale ;

Vu les avis émis par les Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de Paris, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise dans leurs séances respectives des 20 avril 2017, 20 avril 2017, 21 mars 2017, 23 mars 2017, 18 avril 2017, 11 avril 2017, 21 mars 2017, 23 mars 2017 ;

Vu l'avis en date du 26 juillet 2017 de l'autorité environnementale, le Commissariat Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) sur l'évaluation environnementale susvisée ;

Vu la saisine en date du 16 mai 2017 pour avis des organes délibérants du conseil régional, des conseils départementaux, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des communes concernées ;

Vu l'avis en date du 28 juin 2017 pour avis du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) ;

Vu l'avis en date du 17 juin 2017 pour avis de l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroporutaires (ACNUSA) ;

Vu les décisions du 12 mai et du 4 juillet 2017 de la présidente du tribunal administratif de Paris portant désignation de la commission d'enquête chargée de diligenter l'enquête ;

Sur proposition des préfets, secrétaires généraux de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, du préfet, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris et des secrétaires généraux des préfectures de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val d'Oise ;

## ARRESENT :

**ARTICLE 1 – Objet :** Il est procédé du **lundi 18 septembre 2017** au **mardi 31 octobre 2017 inclus**, soit pendant **44** jours consécutifs, à l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) sur tout le territoire de la région d'Île-de-France.

Cette enquête publique est réalisée conformément aux dispositions du code de l'environnement notamment les articles R.222-20 à R.222-28 et organisée par le préfet de la région d'Île-de-France en application de l'article R.222-22 du code de l'environnement.

**ARTICLE 2 – Siège de l'enquête publique :** Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement (UDEA) de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – Pôle urbanisme d'utilité publique, 5 rue Leblanc, 75911 Paris cedex 15.

**ARTICLE 3 – Commission d'enquête :** Cette enquête est conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

La présidente :

- Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière,

Les membres titulaires :

- Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),
- Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité)
- Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitee)
- Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement
- Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraitee)
- Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

**ARTICLE 4 – Publicité :** Le public est informé de l'ouverture de l'enquête par un avis comprenant les indications mentionnées à l'article R.123-9 du code de l'environnement, publié en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans les huit départements concernés de la région d'Île-de-France.

Selon les dispositions de l'article R123-11 du code de l'environnement, l'avis est également publié par voie d'affichage, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci et, éventuellement, par tout autre procédé,

à la préfecture de police, dans toutes les préfectures, sous préfectures de la région d'Île-de-France aux endroits habituels d'affichage administratif.

Cet avis est également publié sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :

<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques>

et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

**ARTICLE 5 – consultation du dossier :** Le dossier d'enquête publique comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public, **via le site internet dédié** : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr> au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire du dossier d'enquête, établi conformément aux dispositions de l'article R.222-24 du code de l'environnement est déposé et mis à la disposition du public dans les lieux d'enquête indiqués dans le tableau ci-après :

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	SERVICE	ADRESSE
Paris	Paris 15 <sup>ème</sup> <u>siège de l'enquête</u>	Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris	Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – Pôle urbanisme d'utilité publique	5, rue Leblanc 75015 PARIS
	Paris 12 <sup>ème</sup>	Mairie	Direction générale des services Bureau des affaires générales	130 avenue Daumesnil 75012 PARIS
	Paris 18 <sup>ème</sup>	Mairie	Direction générale des services Bureau des affaires générales	1 place Jules Joffrin 75018 PARIS
Seine-et-Marne	Melun	Préfecture	Direction de la coordination des services de l'État – Pôle de la coordination de l'administration départementale	12, rue des Saints Pères 77000 MELUN
	Chessy	Mairie		32, rue Charles de Gaulle 77700 CHESSY
	Fontainebleau	Mairie	Service état civil	40, rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU
	Gretz - Armainvilliers	Mairie	Service technique urbanisme	69, rue de Paris 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
	Meaux	Mairie		2, place de l'Hôtel de Ville 77100 MEAUX

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	SERVICE	ADRESSE
Yvelines	Versailles	Préfecture	Direction de la réglementation et des élections – Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques	1, avenue de l'Europe 78000 VERSAILLES
	Thiverval-Grignon	Mairie		Grande Rue 78850 THIVERVAL-GRIGNON
Essonne	Evry	Préfecture	Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles	boulevard de France 91000 EVRY
	Etampes	Mairie	Services techniques municipaux	19, rue Reverseleux 91150 ETAMPES
Hauts-de-Seine	Nanterre	Préfecture	Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées	167-177, avenue Joliot Curie 92000 NANTERRE
	Gennevilliers	Mairie		177, avenue Gabriel Péri 92230 GENNEVILLIERS
	Issy les Moulineaux	Mairie	Centre administratif municipal Accueil des services techniques	47, rue du Général Leclerc 92130 ISSY LES MOULINEAUX
	Neuilly-sur-Seine	Mairie	Pôle espaces publics	127 (cour) avenue Achille Peretti 92522 NEUILLY SUR SEINE cedex
Seine-Saint-Denis	Bobigny	Préfecture	Direction du développement durable et des collectivités locales – Bureau de l'environnement	1, Esplanade Jean Moulin 93000 BOBIGNY
	Aulnay-sous-Bois	Mairie	Service urbanisme	6, boulevard de l'Hôtel de Ville 93600 AULNAY SOUS BOIS
	Bagnolet	Mairie	Direction de l'environnement du développement durable Agenda 21 et des Espaces verts	6, rue Hoche 93170 BAGNOLET
Val-de-Marne	Créteil	Préfecture	Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique	21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle 94000 CRETEIL
	Créteil	Mairie	Direction générale des services techniques	1 place Salvador Allende 94000 CRETEIL
	Chevilly Larue	Relais Mairie Bretagne	DAHDE Service urbanisme	40, rue Elisée Reclus 94550 CHEVILLY LARUE

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	SERVICE	ADRESSE
Val-d'Oise	Cergy-Pontoise	Préfecture	Direction départementale des territoires – Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable Pôle études et aménagement durable Mission immobilier foncier et procédures	5, avenue Bernard Hirsch 95010 CERGY-PONTOISE cedex
	Sarcelles	Mairie	Direction de l'aménagement Immeuble Le Francilien	3, boulevard Albert Camus 95200 SARCELLES
	Us	Mairie		rue de la Libération 95450 US

Le dossier est mis à la disposition du public aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public dans les lieux précités. La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, siège de l'enquête, est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h. Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête.

**ARTICLE 6 – Registres d'enquêtes :** Des registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la présidente de la commission d'enquête ou un de ses membres, sont également tenus à la disposition du public dans chaque lieu d'enquête mentionnés ci-dessus. Chaque personne peut y consigner ses observations et propositions aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture au public.

Un **registre électronique sécurisé** est également mis à la disposition du public pour consigner ses observations et propositions, durant toute la durée de l'enquête, soit du **18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 inclus** via le site internet dédié : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, **les observations et propositions peuvent également être adressées par voie postale à la présidente de la commission, au siège de l'enquête**, à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement (UDEA) de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – Pôle urbanisme d'utilité publique, à l'attention de Mme DENIS DINTILHAC, présidente de la commission d'enquête, 5 rue Leblanc 75911 Paris cedex 15. Toutes ces observations adressées par courrier sont annexées au registre d'enquête publique ouvert au siège de l'enquête et sont consultables sur place pendant toute la durée de l'enquête.

Conformément aux dispositions du 6<sup>ème</sup> alinéa de l'article R.123-13 du code de l'environnement, les observations du public déposées sur le registre d'enquête publique, sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

**ARTICLE 7 – Permanences** : Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales aux lieux de permanences, aux jours et heures suivants :

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	PERMANENCES
Paris	Paris 15 <sup>ème</sup> <u>siège de l'enquête</u>	Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris	<ul style="list-style-type: none"> <li>mercredi 27 septembre 2017 de 11h à 14h</li> <li>mardi 31 octobre de 11h à 14h</li> </ul>
	Paris 12 <sup>ème</sup>	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>samedi 23 septembre 2017 de 9h à 12h</li> <li>jeudi 19 octobre 2017 de 16h à 19h</li> </ul>
	Paris 18 <sup>ème</sup>	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>jeudi 5 octobre 2017 de 16h à 19h</li> <li>samedi 28 octobre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>
Seine-et-Marne	Chessy	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>mercredi 4 octobre 2017 de 14h à 17h</li> <li>lundi 30 octobre 2017 de 14h à 17h</li> </ul>
	Fontainebleau	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>vendredi 20 octobre 2017 de 14h à 17h</li> </ul>
	Gretz Armainvilliers	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>lundi 25 septembre 2017 de 14h à 17h</li> </ul>
	Meaux	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>samedi 14 octobre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>
Yvelines	<u>Versailles</u>	<u>Préfecture</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>vendredi 6 octobre 2017 de 9h à 12h</li> <li>mercredi 25 octobre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>
	Thiverval-Grignon	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>jeudi 28 septembre 2017 de 9h à 12h</li> <li>vendredi 13 octobre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>
Essonne	<u>Evry</u>	<u>Préfecture</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mercredi 11 octobre 2017 de 10h à 13h</li> </ul>
	Etampes	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h</li> <li>mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>
Hauts-de-Seine	Gennevilliers	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>jeudi 12 octobre 2017 de 14h à 17h</li> </ul>
	Issy les Moulineaux	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>vendredi 22 septembre 2017 de 11h à 14h</li> <li>samedi 21 octobre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>
	Neuilly-sur-Seine	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>mardi 26 septembre 2017 de 11h à 14h</li> <li>lundi 23 octobre 2017 de 11h à 14h</li> </ul>
Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>mardi 3 octobre 2017 de 9h à 12h</li> <li>vendredi 27 octobre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>
	Bagnolet	Mairie place Salvador Allende	<ul style="list-style-type: none"> <li>samedi 30 septembre 2017 de 9h à 12h</li> <li>lundi 16 octobre 2017 de 11h à 14h</li> </ul>

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE	PERMANENCES
		D'ADMINISTRATION	
Val-de-Marne	Créteil	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h</li> <li>lundi 9 octobre 2017 de 16h à 19h</li> </ul>
	Chevilly Larue	Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus	<ul style="list-style-type: none"> <li>lundi 2 octobre 2017 de 14h à 17h</li> <li>mercredi 18 octobre 2017 de 14h à 17h</li> </ul>
Val-d'Oise	<u>Cergy-Pontoise</u>	<u>Préfecture</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>vendredi 29 septembre 2017 de 11h à 14h</li> <li>mardi 10 octobre 2017 de 11h à 14h</li> </ul>
	Sarcelles	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>jeudi 21 septembre 2017 de 16h à 19h</li> <li>jeudi 26 octobre 2017 de 16h à 19h</li> </ul>
	Us	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>samedi 7 octobre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>

**ARTICLE 8 – Réunion publique :** Conformément aux dispositions de l'article R123-17 du code de l'environnement et compte tenu de la nature du projet, **5 réunions d'information et d'échanges** avec le public sont organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	LIEU	ADRESSE	DATE	HORAIRE
GONESSE	Salle Jacques Brel	5, rue du Commandant Maurice Fourneau	mercredi 20 septembre 2017	20h
MASSY	Espace Liberté (salle 1)	1, avenue du Général de Gaulle	mardi 26 septembre 2017	20h
PARIS	IRIS Espace Conférences	2bis, rue Mercoeur 11 <sup>ème</sup> arrondissement	mardi 3 octobre 2017	20h
IVRY	Espace Robespierre (salle n°3)	2, rue Robespierre	mardi 10 octobre 2017	20h
SAINT-DENIS	Salle de la Légion d'Honneur	6, rue de la Légion d'Honneur	mardi 17 octobre 2017	20h

A l'issue de chacune de ces réunions, un compte rendu est établi par la présidente de la commission d'enquête puis adressé à la DRIEE, maître d'ouvrage et au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, autorité organisatrice de l'enquête publique et annexé au rapport de fin d'enquête.

**ARTICLE 9 – Personne responsable du projet de révision du plan :** Toute information sur le projet de révision du plan de protection de l’atmosphère soumis à enquête, peut être demandée au maître d’ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l’Environnement et de l’Energie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)

**ARTICLE 10 – Clôture de l’enquête :** A l’expiration du délai d’enquête, les registres d’enquête sont transmis, sans délai à la présidente de la commission d’enquête et clos par elle. Dès réception des registres et des documents annexés, la présidente de la commission d’enquête rencontre dans la huitaine, le responsable du projet de révision du plan de protection de l’atmosphère d’Ile-de-France, la DRIEE, et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet dispose d’un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

**ARTICLE 11 – Rapport d’enquête :** La commission d’enquête établit un rapport qui relate le déroulement de l’enquête et examine les observations consignées ou éventuellement annexées aux registres d’enquête.

Le rapport d’enquête comporte le rappel de l’objet du projet de révision du plan de protection de l’atmosphère d’Ile-de-France, la liste de l’ensemble des pièces figurant dans le dossier d’enquête, une synthèse des observations du public, une analyse des propositions produites durant l’enquête et, le cas échéant, les observations du maître d’ouvrage, en réponse aux observations du public. La commission d’enquête consigne, dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet précité.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l’enquête, la présidente de la commission d’enquête transmet au préfet de la région d’Île-de-France, préfet de Paris, Unité départementale de l’équipement et de l’aménagement (UDEA) de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5, rue Leblanc, 75015 Paris, les registres et ses pièces annexées ainsi que le rapport et les conclusions motivées.

La présidente de la commission d’enquête transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées à la présidente du tribunal administratif de Paris.

**ARTICLE 12 – Délai supplémentaire :** Si dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l’enquête, la commission d’enquête n’a pas remis son rapport et ses conclusions motivées, ni présenté au préfet de la région d’Ile-de-France, préfet de Paris, une demande motivée de report de ce délai, il sera fait application des dispositions prévues à l’article L.123-15 du code de l’environnement.



**ARTICLE 13 – Diffusion et publication du rapport d'enquête :** En application de l'article R.123-21 du code de l'environnement, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris adresse copie du rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête à la DRIEE, au préfet de police, aux préfets et aux maires respectivement des départements et des communes, désignés lieux d'enquête dans le présent arrêté. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans les préfectures et mairies désignées lieux d'enquête dans l'article 5 du présent arrêté.

Ces documents sont également mis à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et mis en ligne sur son portail internet à l'adresse suivante :

<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques>

et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

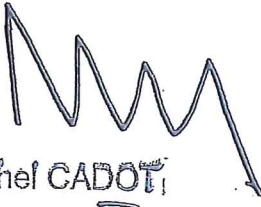
**ARTICLE 14 – Frais d'enquête :** L'État prend en charge les frais d'enquête, notamment les frais d'affichage, d'organisation des réunions publiques, de publication et d'indemnités allouées aux membres de la commission d'enquête.

**ARTICLE 15 – Approbation du plan :** A l'issue de l'enquête publique, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, par le préfet de police et le préfet de la région d'Île-de-France, en application de l'article R.222-28 du code de l'environnement.

**ARTICLE 16 – Exécution de l'arrêté :** Les préfets, secrétaires généraux de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, le préfet, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, les secrétaires généraux des préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, les maires des communes mentionnées à l'article 5 du présent arrêté, le directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) d'Île-de-France, le directeur de l'unité départementale de Paris de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Île-de-France, la présidente et les membres de la commission d'enquête sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil régional des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/> et aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Fait à Paris, le 23 AOUT 2017

Le Préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,



Michel CADOT

Le Préfet de police, préfet de la zone  
de défense et de sécurité de Paris,



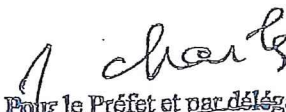
La Préfète de Seine-et-Marne

La Préfète,  
Pour la Préfète et par délégation  
Le Secrétaire Général de la Préfecture



Nicolas de MAISTRE

Le Préfet des Yvelines



Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

Julien CHARLES

La Préfète de l'Essonne

La Préfète,  
Le Préfet délégué pour  
le Régime des finances,  
Alain BUCQUET

Le Préfet des Hauts-de-Seine



Pierre SOUBELET

Le Préfet de Seine-Saint-Denis

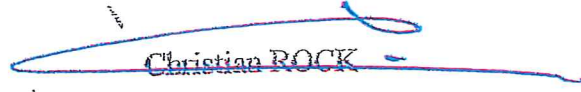
7  
Pour le Préfet et par délégation,  
le Sous-préfet chargé de mission auprès du préfet,  
secrétaire général adjoint chargé de l'arrondissement chef-lieu



Fayçal DOUHANE

Le Préfet du Val-de-Marne

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général,



Christian ROCK

Le Préfet du Val-d'Oise

Préfet délégué pour l'égalité des chances  
Thierry MOSMANN

### MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2016

Art. 133 du Code des Marchés Publics.

### MARCHÉS PUBLICS

Procédure adaptée

7164491701  
Mairie de **BOISSY-L'AILLERIE**

**Centre médical communal, centre dentaire et pharmacie**

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Consultation pour marchés de travaux

**Maîtrise d'ouvrage** : commune de Boissy-l'Aillierie, SCA FLB 3 et SCI IRIS.  
**Procédure** : procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics).  
**Objet des marchés** : travaux de bâtiment  
**Délais** : 11 mois à partir de juin 2017 à avril 2018.  
**Désignation et nature des lots séparés** (possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots) :  
Lot 02 : gros œuvre  
Lot 03 : carrelage et faïence  
Lot 04 : étanchéité végétalisée  
Lot 05 : menuiseries aluminium, cassettes et serrurerie  
Lot 06 : ossature bois  
Lot 07 : menuiseries intérieures, cloisonnement et plafonds suspendus  
Lot 08 : plomberie sanitaire et chauffage  
Lot 09 : VMC et climatisation  
Lot 10 : électricité  
Lot 11 : peinture et revêtement de sol souple  
Lot 12 : plateforme élévatrice  
**Critères de sélection des offres** :  
1° prix des prestations (60 %)  
2° qualité technique et propositions de l'entreprise visant à améliorer le CCIP (25 %)  
3° capacités, moyens et références (15 %)  
Une négociation pourra être engagée avec les 3 candidats classés en tête à l'issue de la remise des offres.  
**Justifications à produire pour la candidature** :  
- lettre de candidature (DC1),  
- déclaration du candidat (DC2),  
- certificats de qualification éventuels,  
- attestations d'assurances civile et décennale,  
à remettre avant le 18 septembre 2017 à 18 heures en mairie de Boissy-l'Aillierie, 9, rue de la République 95650 Boissy-l'Aillierie sous pli cacheté avec la mention "Travaux du centre médical communal, du centre dentaire et de la pharmacie". Ne pas ouvrir avant la séance d'examen des offres".  
Dossier de consultation des entreprises téléchargeables sur le site officiel de la mairie de Boissy-l'Aillierie rubrique appels d'offres.  
**Renseignements** : mairie de Boissy-l'Aillierie, tél. : 01 34 42 10 05 ou SARL d'architecture Genin + Simon - tél. : 01 48 87 53 79.  
**Adresse électronique** où les candidatures dématérialisées peuvent être transmises : sur le site de la marchesonline.  
**Date d'envoi à la publication** : 19 août 2017.

### AVIS ADMINISTRATIFS

71643711 REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.  
Cette enquête s'ouvrira  
du lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus, soit 44 jours consécutifs.  
À l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.  
La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.  
L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>  
Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :  
**La présidente** :  
• Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière,  
**Les membres titulaires** :  
• Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),  
• Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en génierie de réseaux (retraité),  
• Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitée),  
• Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement  
• Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraitée)  
• Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)  
En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.  
Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :  
**PARIS**  
**Paris 15<sup>ème</sup> - siège de l'enquête**  
Préfecture de la région d'Île-de-France,  
Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique  
5, rue Leblanc - 75015 PARIS  
**Paris 12<sup>ème</sup>**  
**Mairie** - Direction générale des services - Bureau des affaires générales  
130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
**Paris 18<sup>ème</sup>**  
**Mairie** - Direction générale des services - Bureau des affaires générales  
1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS  
**SEINE-ET-MARNE**  
**Melun**  
Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale  
12, rue des Saints Pères 77000 MELUN  
**Chessy - Mairie**  
32, rue Charles de Gaulle, 77700 CHESSY FONTAINEBLEAU  
**Mairie** - Service état civil  
40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU  
**Gretz - Armainvilliers**  
**Mairie** - Service technique urbanisme  
69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
**Meaux - Mairie**  
2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX  
**YVELINES**  
**Versailles**  
Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques  
1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES  
**Thiverval-Grignon - Mairie**  
Grande Rue - 78850 THIVERVALGRIGNON  
**ESSONNE**  
**Evry**  
Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles boulevard de France - 91000 EVRY  
**Etampes**  
**Mairie** - Services techniques municipaux  
19, rue Reverselux - 91150 ETAMPES  
**HAUTS-DE-SEINE**  
**Nanterre**  
Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées  
167-177, avenue Joliot Curie  
92000 NANTERRE  
**HAUTS-DE-SEINE (suite)**  
**Gennevilliers - Mairie**, 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS  
**Issy les Moulineaux**  
Mairie - Centre administratif municipal  
Accueil des services techniques  
47, rue du Général Leclerc  
92130 ISSY LES MOULINEUX  
**Neuilly-sur-Seine**  
Mairie - Pôle espaces publics  
127 (cour) avenue Achille Peretti  
92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex  
**SEINE-SAINT-DENIS**  
**Bobigny**  
Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement  
1, Esplanade Jean Moulin  
93000 BOBIGNY  
**Aulnay-sous-Bois**  
Mairie - Service urbanisme  
6, boulevard de l'Hôtel de Ville  
93600 AULNAY SOUS BOIS  
**Bagnole**  
Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts  
6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET  
**VAL-DE-MARNE**  
**Créteil**  
Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique  
21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle  
94000 CRETEIL  
**Créteil**  
Mairie - Direction générale des services techniques  
1 place Salvador Allende  
94000 CRETEIL  
**Chevilley Larue**  
Relais Mairie Bretagne DAHDE  
Service urbanisme  
40, rue Elisée Reclus  
94550 CHEVILLEY LARUE  
**VAL-D'OISE**  
**Cergy-Pontoise**  
Préfecture Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable Pôle études et aménagement durable  
Mission immobilier foncier et procédures  
5, avenue Bernard Hirsch  
95010 CERGY-PONTOISE cedex  
**Sarcelles**  
Mairie - Direction de l'aménagement  
Immeuble Le Francilien  
3, boulevard Albert Camus  
95200 SARCELLES  
**Us - Mairie**, rue de la Libération-95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :  
• en les consignnant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,  
• en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.  
• De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquete-publique-ppa-idf.fr>  
En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.  
Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.  
Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

PARIS	HAUTS-DE-SEINE
Paris 15 <sup>ème</sup> - siège de l'enquête Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris • mercredi 27 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 • mardi 31 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00	Gennevilliers - Mairie • jeudi 12 octobre 2017 de 14h00 à 17h00 Issy les Moulineaux - Mairie • vendredi 22 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 • samedi 21 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 Neuilly-sur-Seine - Mairie • mardi 26 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 • lundi 23 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00
Paris 12 <sup>ème</sup> - Mairie • samedi 23 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • jeudi 19 octobre 2017 de 16h00 à 19h00 Paris 18 <sup>ème</sup> - Mairie • jeudi 05 octobre 2017 de 16h00 à 19h00 • samedi 28 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00	SEINE-SAINT-DENIS Aulnay-sous-Bois - Mairie • mardi 03 octobre 2017 de 9h00 à 12h00 • vendredi 27 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 Bagnole - Mairie place Salvador Allende • samedi 30 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • lundi 16 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 VAL-DE-MARNE Créteil - Mairie • mardi 19 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 • lundi 09 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00 Chevilley Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus • lundi 02 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 • mercredi 18 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 VAL-D'OISE Cergy-Pontoise - Préfecture • vendredi 29 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 • mardi 10 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 Sarcelles - Mairie • jeudi 21 septembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00 • jeudi 26 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00 Us - Mairie • samedi 07 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
SEINE-ET-MARNE Chessy - Mairie • mercredi 04 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 • lundi 30 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 Fontainebleau - Mairie • vendredi 20 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 Gretz - Armainvilliers - Mairie • lundi 25 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 Meaux - Mairie • samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00	
YVELINES Versailles - Préfecture • vendredi 06 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • mercredi 25 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 Thiverval-Grignon - Mairie • jeudi 28 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • vendredi 13 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00	
ESSONNE Evry - Préfecture • mercredi 11 octobre 2017 de 10 h 00 à 13 h 00 Etampes - Mairie • mercredi 20 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • mardi 24 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00	

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	LIEU	ADRESSE	DATE	HORAIRE
GONESSE	Salle Jacques Brel	5, rue du Commandant Maurice Fourné	mercredi 20 septembre 2017	20 h 00
MASSY	Espace Liberté (salle 1)	1, avenue du Général de Gaulle	mardi 26 septembre 2017	20 h 00
PARIS	IRIS Espace Conférences	2bis, rue Mercœur - 11 <sup>ème</sup> arrondissement	mardi 3 octobre 2017	20 h 00
IVRY	Espace Robespierre (salle n°3)	2, rue Robespierre	mardi 10 octobre 2017	20 h 00
SAINT-DENIS	Salle de la Légion d'Honneur	6, rue de la Légion d'Honneur	mardi 17 octobre 2017	20 h 00

Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules ([ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)).  
À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête cités ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.  
De même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

EP 17-080

enquete-publique@publlegal

**La gazette**  
de la Val d'Oise  
est éditée par PUBLIEHDOS  
13, rue du Breil  
35051 RENNES CDX 9  
SAS au capital  
de 34 000 000 euros

**OJD**  
PRESSE PAYANTE  
Diffusion  
Certifiée  
2014  
[www.ojd.com](http://www.ojd.com)

Président du Conseil de surveillance : **Olivier Bonsart**  
Membres du Conseil de surveillance : **François Régis Hutin**, **Louis Echelard** représentant permanent de Sipa, **Philippe Toulemonde**, **Joël Gauvain**, **Dominique Billard**.  
Directeur de Publication : **Francis Gaunand**.  
Commission paritaire :  
0119 C 85679 ISSN : 2493-2531  
Président et Directeur de Publication : **Francis Gaunand**  
Directeur délégué : **Philippe Rifflet**  
Éditeur délégué - Rédacteur en chef : **Julien Ducouret**  
Directeur de la publicité :  
**Raphaël Schoemer**  
Tél. 01 34 35 10 00 - Fax 01 34 35 10 11  
[raphael.schoemer@hebdos.com](mailto:raphael.schoemer@hebdos.com)  
**Imprimerie IMPRIMHEBDOS**  
27300 CAORCHES-ST-NICOLAS  
Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées.  
Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 est porteur de l'écolabel européen.  
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne  
Abonnement annuel : 53,20 euros, trimestriel : 13,30 euros

### ANNONCES LEGALES

Le journal "La Gazette du Val-d'Oise" a été désigné par arrêté du Préfet du Val-d'Oise comme pubicateur officiel en 2017 de toutes annonces judiciaires et légales prescrites par le Code Civil, les codes de procédure civile et de procédure pénale et de commerce et les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes de procédure ou des contrats et des décisions de justice, et ce pour l'ensemble du département du Val-d'Oise.  
L'administration de notre journal délivre une attestation de parution dès le dépôt de l'annonce légale à nos bureaux de Pontoise.  
Cette attestation permet d'engager toutes formalités sans attendre la parution hebdomadaire du mercredi.  
NB : Le tarif des annonces légales dans LA GAZETTE DU VAL-D'OISE est fixé pour 2017 à 5,25 euros HT la ligne.  
Comment nous les adresser :  
- par télécopie à notre atelier de photocomposition au 0820 309 009.

**Les annonces légales et judiciaires** au plus tard le **mardi 15 heures**, et **Les marchés publics** au plus tard **lundi 17 h 30** pour parution le mercredi.  
- en déposant vos annonces à la rédaction 10, place du Parc-aux-Charrettes 95300 Pontoise.  
Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au :  
**01 30 30 54 92**

**INFOGREFFE**  
Les Greffes des Tribunaux de Commerce  
L'information Légale sur les Entreprises.  
01 30 30 54 92

**INFOGREFFE**  
www.infogreffe.fr  
L'information légale sur les entreprises  
PAR TÉLÉPHONE 01 30 30 54 92  
PAR INTERNET www.infogreffe.fr

### Avis administratifs

7164371401 - AA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Préfecture de la région d'ÎLE-DE-FRANCE  
Préfecture de PARIS, Préfecture de POLICE  
Préfectures des départements de la SEINE-ET-MARNE, des YVELINES,  
de L'ESSONNE, des HAUTS-DE-SEINE, de SEINE-SAINT-DENIS, du VAL-DE-MARNE et du VAL-D'OISE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du Code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus, soit 44 jours consécutifs.

À l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :  
La présidente : Mme Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière.

Les membres titulaires :  
- M. Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),  
- M. Yves MAENHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité),  
- Mme Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (retraitée),  
- Mme Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement,  
- Mme Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieure génie chimique (retraitée),  
- M. Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité).

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

Paris :  
- Paris 15e, siège de l'enquête : préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris, service utilité publique et équilibres territoriaux, pôle urbanisme d'utilité publique, 5, rue Leblanc, 75015 Paris.

- Paris 12e : mairie, Direction générale des services, bureau des affaires générales, 130, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

- Paris 18e : mairie, Direction générale des services, bureau des affaires générales, 1, place Jules-Joffrin, 75018 Paris.

Seine-et-Marne :  
- Melun : préfecture, Direction de la coordination des services de l'État, pôle de la coordination de l'administration départementale, 12, rue des Saints-Pères, 77000 Melun.

- Chessy : mairie, 32, rue Charles-de-Gaulle, 77700 Chessy.

- Fontainebleau : mairie, service état civil, 40, rue Grande, 77300 Fontainebleau.

- Gretz-Armainvilliers : mairie, service technique urbanisme, 69, rue de Paris, 77220 Gretz-Armainvilliers.

- Meaux : mairie, 2, place de l'Hôtel-de-Ville, 77100 Meaux.

Yvelines :  
- Versailles : préfecture, Direction de la réglementation et des élections, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques, 1, avenue de l'Europe, 78000 Versailles.

- Thiverval-Grignon : mairie, Grande Rue, 78850 Thiverval-Grignon.

Essonne :  
- Évry : préfecture, Direction des relations avec les collectivités locales, bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles, boulevard de France, 91000 Évry.

- Étampes : mairie, services techniques municipaux, 19, rue Reverseux, 91150 Étampes.

Hauts-de-Seine :  
- Nanterre : préfecture, Direction de la réglementation et de l'environnement, bureau de l'environnement et des installations classées, 167-177, avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre.

- Gennevilliers : mairie, 177, avenue Gabriel-Péri, 92230 Gennevilliers.

- Issy-les-Moulineaux : mairie, centre administratif municipal, accueil des services techniques, 47, rue du Général-Leclerc, 92130 Issy-les-Moulineaux.

- Neuilly-sur-Seine : mairie, pôle espaces publics, 127 (cour), avenue Achille-Piretti, 92522 Neuilly-sur-Seine cedex.

Seine-Saint-Denis :  
- Bobigny : préfecture, Direction du développement durable et des collectivités locales, bureau de l'environnement, 1, esplanade Jean-Moulin, 93000 Bobigny.

- Aulnay-sous-Bois : mairie, service urbanisme, 6, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93600 Aulnay-sous-Bois.

- Bagnolet : mairie, Direction de l'environnement du développement durable, agenda 21 et des espaces verts, 6, rue Hoche, 93170 Bagnolet.

Val-de-Marne :  
- Créteil : préfecture, Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique, 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil.

- Créteil : mairie, Direction générale des services techniques, 1, place Salvador-Allende, 94000 Créteil.

- Chevilly-Larue : relais mairie Bretagne DAHDE, service urbanisme, 40, rue Élisée-Reclus, 94550 Chevilly-Larue.

Val-d'Oise :  
- Cergy-Pontoise : préfecture, Direction départementale des territoires, service de l'urbanisme et de l'aménagement durable, pôle études et aménagement durable, mission immobilier foncier et procédures, 5, avenue Bernard-Hirsch, 95010 Cergy-Pontoise cedex.

- Sarcelles : mairie, Direction de l'aménagement, immeuble Le Francilien, 3, boulevard Albert-Camus, 95200 Sarcelles.

- Us : mairie, rue de la Libération, 95450 Us.

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

- en les signifiant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,

- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Mme Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête,

- de même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre

tré dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du Code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

Paris :  
Paris 15e, siège de l'enquête : préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :

- mercredi 27 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00,

- mardi 31 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00.

Paris 12e, mairie :

- samedi 23 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- jeudi 19 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

Paris 18e, mairie :

- jeudi 5 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00,

- samedi 28 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Seine-et-Marne :

Chessy, mairie :  
- mercredi 4 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00,

- lundi 30 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Fontainebleau, mairie :

- vendredi 20 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Gretz-Armainvilliers, mairie :

- lundi 25 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Meaux, mairie :

- samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Yvelines :

Versailles, préfecture :  
- vendredi 6 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- mercredi 25 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Thiverval-Grignon, mairie :

- jeudi 28 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- vendredi 13 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Essonne :

Évry, préfecture :  
- mercredi 11 octobre 2017 de 10 h 00 à 13 h 00.

Étampes, mairie :

- mercredi 20 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- mardi 24 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Hauts-de-Seine :

Gennevilliers, mairie :  
- jeudi 12 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Issy-les-Moulineaux, mairie :

- vendredi 22 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00,

- samedi 21 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Neuilly-sur-Seine, mairie :

- mardi 26 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00,

- lundi 23 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00.

Seine-Saint-Denis :

Aulnay-sous-Bois, mairie :  
- mardi 3 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- vendredi 27 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Bagnolet, mairie, place Salvador-Allende :

- samedi 30 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- lundi 16 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00.

Val-de-Marne :

Créteil, mairie :  
- mardi 19 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00,

- lundi 9 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

Chevilly-Larue, relais mairie Bretagne DAHDE, service urbanisme, 40, rue Élisée-Reclus :

- lundi 2 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00,

- mercredi 18 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Val-d'Oise :

Cergy-Pontoise, préfecture :  
- vendredi 29 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00,

- mardi 10 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00.

Sarcelles, mairie :

- jeudi 21 septembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00,

- jeudi 26 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

Us, mairie :

- samedi 7 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

- Gonesse, salle Jacques Brel, 5, rue du Commandant-Maurice-Fourneau, mercredi 20 septembre 2017, 20 h 00,

- Massy, espace Liberté (salle 1), 1, avenue du Général-de-Gaulle, mardi 26 septembre 2017, 20 h 00,

- Paris, IRIS espace conférences, 2bis, rue Mercœur, 11e arrondissement, mardi 3 octobre 2017, 20 h 00,

- Ivry, espace Robespierre (salle n° 3), 2, rue Robespierre, mardi 10 octobre 2017, 20 h 00,

- Saint-Denis, salle de la Légion d'Honneur, 6, rue de la Légion-d'Honneur, mardi 17 octobre 2017, 20 h 00.

Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) représentée par Mme Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête cités ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

Dé même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

EP 17-080  
[enquete-publique@publegal.fr](mailto:enquete-publique@publegal.fr)

7164336101 - AA

Préfecture de SEINE-ET-MARNE  
Direction de la coordination  
des services de l'État  
Pôle du pilotage  
des procédures d'utilité publique

**AVIS  
D'AUTORISATION  
LOI SUR L'EAU**

Par arrêté préfectoral n° 2017/DCSE/E/006 du 18 août 2017, la commune de Claye-Souilly, domiciliée hôtel de ville, 1, allée André-Benoist, 77414 Claye-Souilly, est autorisée, au titre de la loi sur l'eau, à réaliser l'aménagement d'un échangeur sur la RN3 sur le territoire de Claye-Souilly.

Copie de l'arrêté est déposée à la mairie.

Un dossier sur l'opération autorisée est mis à la disposition du public à la mairie précitée et à la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE, PPPUP rue des Saints-Pères, 77010 Melun cedex) aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux, pendant deux mois à compter de la publication dudit arrêté.

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et est consultable sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne, à l'adresse suivante :

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/rubrique/Politiques+publiques+-+Environnement+et+cadre+de+vie+-+Eau>, pendant une durée d'un an.

7164466701 - AA

**Commune  
de MAY-EN-MULTIEN**

**Projet  
de Plan local d'urbanisme  
AVIS D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

Par arrêté n° 51/2017 en date du 27 juillet 2017, le maire de May-en-Multien a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU arrêté par le conseil municipal en date du 23 mars 2017. Au terme de cette enquête, le conseil municipal approuvera le PLU par délibération.

À cet effet, le tribunal administratif de Melun a désigné Mme Éliane GAUTHERON, comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 18 septembre au 17 octobre 2017, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme le Commissaire enquêteur,

4, place de la Mairie, 77145 May-en-Multien, ou par courrier électronique à l'attention de Mme le Commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

mairie.may-en-multien@laposte.net  
Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de May-en-Multien :

- le jeudi 21 septembre 2017 de 16 h 00 à 18 h 30,

- le samedi 30 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le jeudi 5 octobre 2017 de 16 h 00 à 18 h 30,

- le samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le mardi 17 octobre 2017 de 15 h 00 à 18 h 00.

L'enquête publique sera close le 17 octobre 2017 à 18 h 00.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est M. MEHEUT, maire de la commune.

L'adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées est la suivante :

[www.may-en-multien.fr](http://www.may-en-multien.fr)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du maire.

Le Maire.

7164334601 - AA

Préfecture de SEINE-ET-MARNE  
Direction de la coordination  
des services de l'État  
Pôle du pilotage  
des procédures d'utilité publique

**AVIS  
AUTORISATION LOI  
SUR L'EAU**

Par arrêté préfectoral n° 2017/DCSE/E/005 du 18 août 2017, la société LES SABLONS 1, domiciliée 1, rue René-Cassin, parc d'affaires TGV Reims-Bezannes, CS 60003, 51430 Bezannes est autorisée, au titre de la loi sur l'eau, à réaliser l'aménagement du parc commercial «GreenCenter» sur le territoire de la commune de Claye-Souilly.

Copie de l'arrêté est déposée à la mairie.

Un dossier sur l'opération autorisée est mis à la disposition du public à la mairie précitée et à la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE, PPPUP, rue des Saints-Pères, 77010 Melun cedex) aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux, pendant deux mois à compter de la publication dudit arrêté. L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et est consultable sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne, à l'adresse suivante :

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/rubrique/Politiques+publiques+-+Environnement+et+cadre+de+vie+-+Eau>, pendant une durée d'un an.

7164087501 - AA

**Commune de  
CONDÉ-SAINT-LIBIAIRE**

**Projet d'élaboration  
du Plan local d'urbanisme  
Arrêté municipal  
n° 2017-053  
AVIS D'OUVERTURE  
D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**

Il sera procédé du jeudi 14 septembre 2017 au samedi 14 octobre 2017 inclus à une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme de la commune.

Le siège de l'enquête sera fixé dans les locaux de la mairie de Condé-Sainte-Libiaire, rue de la Mairie, 77450 Condé-Sainte-Libiaire.

Une enquête publique sera tenue à disposition du public qui pourra le consulter et y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit : les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 12 h 00, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées :

- par correspondance en mairie à l'attention de Mme Élyane TORRENT, commissaire enquêteur, enquête sur le projet de PLU, mairie de Condé-Sainte-Libiaire, rue de la Mairie, 77450 Condé-Sainte-Libiaire,

- par voie électronique à l'adresse suivante :

[sg.conde@orange.fr](mailto:sg.conde@orange.fr)

Les observations écrites et orales du public seront également reçues par la commissaire enquêteur lors de ses permanences dans les locaux de la mairie aux dates et heures suivantes :

- le jeudi 14 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le mercredi 20 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 30,

- le lundi 2 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

**ENFIN UN SITE UNIQUE  
POUR VOS NOUVEAUX  
MARCHÉS PUBLICS...**



CENTRALEDES MARCHÉS.COM

Votre prochain marché est ici

PARIS, à compter du 01/07/2017. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de PARIS

CAVALCADES

SAS au capital de 1 000 €
11 Ter Rue de Chartres
78610 LE PERRAY EN YVELINES
RCS VERSAILLES 514 244 888

Par acte S.S.P. en date du 24/04/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 11 Grande Rue, 91150 BRIERES LES SCELLES

Président: MR KBEISSI Anthony, demeurant Rue Paul Doumer, 91150 ETAMPES. Pour avis au RCS de VERSAILLES. Immatriculation au RCS d'EVRY.

LOCALITI

SAS au capital de 1100 €
Siège social : 2, rue Chapon, 93300 AUBERVILLIERS
RCS BOBIGNY 532 903 960

Par décision de Président du 21/08/2017, le siège social est transféré au 32, rue de Thionville 75019 PARIS à compter du 21/08/2017

Gérant : M. APHECEIX Fabien, 32, rue de Thionville, 75019 PARIS
Pour avis au RCS de PARIS

GFCD

SASU au capital de 1 500 €
Siège social : 31 Rue Vaubecour, 69002 LYON
821 607 348 RCS de LYON

Le 21/08/2017, le Président a décidé de transférer le siège social au : 108 Rue Barthélemy Thimonnier, 69530 BRIGNAIS.

Modification au RCS de LYON

GUIREAUD

SAS au capital de 20 000€
Siège social : 15 rue de Clignancourt, 75018 PARIS
R.C.S. PARIS 808 212 567

Par AGO du 20 août 2017, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 28 rue Traversière, 93100 Montreuil.

Immatriculation au RCS de PARIS.

MODIFICATION DE CAPITAL

2B AUDIT & EXPERTISE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 9 Bis, rue Gambetta, 78800 HOUILLES
520 362 724 RCS de VERSAILLES

Le 30/06/2017, l'AGE a décidé de modifier le capital social de 10.000 € afin de porter ce dernier à 10.200 €.

Mention au RCS de VERSAILLES

SECURITY MANAGEMENT ET CONSEIL EN ENTREPRISE - S.M.C.E.

SAS au capital de 6 000 €
Siège social : 12, avenue des Prés,

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
811 853 571 RCS VERSAILLES

Le 13/07/2017, l'AGE a décidé de modifier le capital social de 6.000 € afin de porter ce dernier à 15.000 €.

Mention au RCS de VERSAILLES

CABINET CARCREFF

Société d'avocats
19 A, rue de Chatillon CS 26535
35065 RENNES CEDEX

NANOKI

SCI au capital de 170.200 euros
Siège social : 11 avenue Myron Herrick, 75008 PARIS
RCS PARIS 811 786 938

Par décision du 28 juillet 2017, les associés ont augmenté le capital social de 133.859 € pour le porter à 304.059 €.

Notification au RCS de PARIS

La Gérance.

DISSOLUTION

K-ADVISE

SASU au capital de 1 000 €, 24 Allée Lily, 94500 Champigny-sur-Marne, 821 854 601 RCS Créteil. D'une DAAU du 16/06/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16/06/2017. M. Marc KWAN, demeurant 24 Allée Lily, 94500 Champigny-sur-Marne, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au 24 Allée Lily, 94500 Champigny-sur-Marne. Dépôt sera fait au RCS de Créteil.

AGENCE RACINES PUBLIQUES

Siège : ARP, SASU au capital de 500€, 21 rue de la Villette 75019 PARIS, 820 396 992 RCS PARIS. D'une DAAU du 01/07/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/07/2017. M. Sylvain Guy, demeurant 21 rue de la Villette, 75019 PARIS, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Dépôt sera fait au RCS de PARIS.

THE NAIL DESIGN COMPANY

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 4 rue Edith Piaf, 44800 SAINT-HERBLAIN
812 826 691 RCS de NANTES

Le 30/06/2017, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. alexandre LE GALLAIS, 34 av du Jeu de Paume, 33200 BORDEAUX et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de NANTES

LUMGUARD

SAS U au capital de 200 euros
Siège social : 19, Rue de Parfond, 78610 LE PERRAY-EN-YVELINES
RCS Versailles 821 904 299

Aux termes de la décision prise le 23/08/2017 par l'associé unique de la société, la société DEFEASANCE GRAEFIN BETEILIGUNGEN UG, société de droit allemand, immatriculée au RC de

Jena sous le n°HRB513534, dont le siège est Obere Strasse 15 - D-07570 Weida (Allemagne), prise en la personne de son représentant légal, la dissolution a été prononcée par suite de la réunion de toutes les parts entre ses mains. Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans le délai de 30 jours de la présente publication. Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Versailles. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Versailles.

Pour avis.

NON DISSOLUTION

ESPACE COACHING AU NATUREL

SASU au capital de 5 000 €, 29 rue de Noailles, 78000 Versailles, 809 880 271 RCS Versailles. D'une DAAU du 28/07/2017, l'AU, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Mention au RCS de Versailles.

EVITA

SASU au capital de 5 000 €, 955 Avenue de la République, Bât D, Etg 4, Appt 413, Cios de la Siagne, 06550 La Roquette-sur-Siagne, 537 589 194 RCS CANNES. D'une DAAU du 30/10/2015, l'AU, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Mention au RCS de CANNES.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

IMOBAT

SARL en liquidation, au capital de 7 000 euros
Siège social : 4S quare des chevreaux, 91220 LE PLESSIS PATÉ
RCS EVRY 539 950 931.

Pour avis .

Aux termes de l'AG du 15 juin 2017 de la société, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Petitot André 22 rue de la Roche Qui-Tourne, 91510 LARDY, qui a été déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Evry.

DISSOLUTION - CLÔTURE

AFRICAN EVASION

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 16 avenue Jean Jaures, 77177 BROU-SUR-CHANTEREINE
810 849 554 RCS de MEAUX

Le 02/08/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à comp-

lemoniteur@mediamarketing.fr

ter du 02/08/2017, nommé liquidateur Mme Awa FALL, 54 rue pasteur, 77360 VAIRES-SUR-MARNE et fixé le siège de liquidation au siègesocial.
Le 24/07/2017, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/08/2017.

Radiation au RCS de MEAUX

VENTE DE FONDS

Suivant acte SSP en date du 18/07/2017 enregistré à SIE de CORBEIL ESSONNES le 27/07/2017. Bord : 2017 596, case : 6, la société :

KARLYNE COIFFURE

au capital de 9147 €, RCS 430043786 EVRY 6 place de la Mairie 91540 MENNECY, représentée par Sa gérante en exercice, a vendu à la société L.S. COIFFURE, SASU au capital de 5000 €, RCS 830710976 6 place de la mairie 91540 MENNECY, représentée par Madame Léa GILLES, présidente, un fonds de commerce coiffure, sis et exploité au 6 place de la mairie 91540 MENNECY, moyennant le prix de 56 000 € dont l'entrée en jouissance a été fixée au 18/07/2017. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale à l'adresse du fonds cédé.

AVIS

BAL

SCI au capital de 1200 euros
Siège social : Sente de la Ferme, 78640 NEAUPHLE LE CHATEAU
RCS DE VERSAILLES N°484 114 822

Par décision de l'AGE en date du 25/07/2017, l'assemblée donne son agrément à la société AB DEVELOPPEMENT, en qualité d'associé de la Société.

Notification au RCS de VERSAILLES

Pour avis.

ENQUÊTE PUBLIQUE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 Août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-

01 41 38 86 15

Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus, soit 44 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques et sur le site de la préfecture de police : http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

La présidente :

• Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière,

Les membres titulaires :

• Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),

• Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité)

• Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraîtée)

• Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement

• Monsieur Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraîtée)

• Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

DEPARTEMENT PARIS

Paris 15ème - Siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France. Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique - 5, rue Leblanc, 75015 PARIS

PARIS 12ÈME - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS

PARIS 18ÈME - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin, 75018 PARIS

DEPARTEMENT SEINE-ET-MARNE

MELUN - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères, 77000 MELUN

CHESSY - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle, 77700 CHESSY

FONTAINEBLEAU - Mairie Service état civil - 40, rue Grande, 77300 FONTAINEBLEAU

GRETZ - ARMAINVILLIERS - Mairie Service technique urbanisme - 69, rue de Paris, 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

MEAUX - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville, 77100 MEAUX

DEPARTEMENT YVELINES

VERSAILLES - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Eu-

rope, 78000 VERSAILLES
THIVERVAL-GRIGNON - Mairie - Grande Rue, 78850 THIVERVAL-GRIGNON

DEPARTEMENT ESSONNE

EVRY - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France, 91000 EVRY

ETAMPES - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseux, 91150 ETAMPES

DEPARTEMENT HAUTS-DE-SEINE

NANTERRE - Préfecture Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées, 167-177, avenue Joliot Curie, 92000 NANTERRE

GENNEVILLIERS - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri, 92230 GENNEVILLIERS

Issy les Moulineux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc, 92130 ISSY LES MOULINEUX

NEUILLY-SUR-SEINE - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti, 92522 SUR SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS - Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin, 93000 BOBIGNY

AULNAY-SOUS-BOIS - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville, 93600 AULNAY SOUS BOIS

BAGNOLET - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche, 93170 BAGNOLET

DEPARTEMENT VAL-DE-MARNE

CRÉTEIL - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL

CRÉTEIL - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende, 94000 CRETEIL

CHEVILLY LARUE - Relais Mairie Bretagne - DAHDE - Service urbanisme -

40, rue Elisée Reclus, 94550 CHEVILLY LARUE

DEPARTEMENT VAL-D'OISE

CERGY-PONTOISE - Préfecture - Direction départementale des territoires -Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures 5, avenue Bernard Hirsch, 95010 CERGY-PONTOISE cedex

SARCELLES - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus, 95200 SARCELLES

US - Mairie - rue de la Libération, 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

• en les consignat sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,

• en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France, Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

• De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet http://enquetepublique-ppa-idf.fr

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

Annonces Judiciaires et Légales

FORMULE EXPRESS PAR MAIL :

- Réception de votre texte et Envoi du devis par mail
• Validation et Paiement par CB par téléphone
• Envoi de l'Attestation par mail

BESOIN D'AIDE ?

REJOIGNEZ-NOUS SUR : mon-annonce-legale.fr

- Choisissez et remplissez votre formulaire
• À réception de votre demande, nous vous adressons votre devis

Media Marketing - 01 41 38 86 15

lemoniteur@mediamarketing.fr
171 ter avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine - M° Pont de Neuilly

-2017-
Nous sommes habilités à publier vos annonces pour les départements suivants :

- Paris 75 - (5,50€) Seine-Saint-Denis 93 - (5,50€)
Seine et Marne 77 - (5,25€) Val-de-Marne 94 - (5,50€)
Yvelines 78 - (5,25€) Alpes-Maritimes 06 - (4,15€)
Essonne 91 - (5,25€) Loire-Atlantique 44 - (4,15€)
Hauts-de-Seine 92 - (5,50€) Rhône 69 - (4,30€)

# Nuages sur EuropaCity

## URBANISME

Le contexte politique est de moins en moins porteur pour le projet porté par Auchan et Wanda.

Catherine Sabbah, directrice générale de l'agence d'architecture par Auchan et son partenaire chinois Dalian Wanda, est prévu pour occuper 80 des 299 hectares à urbaniser dans cette zone.

Alliages et Territoires, la société en charge de cette ambitieuse opération immobilière, avait pourtant remis l'ouvrage sur le métier depuis plusieurs mois. Et prévoyait de révoquer la rentrée les modifications envisagées afin de répondre aux critiques émanant de la consultation organisée par la Commission nationale du débat public en 2016. Principal changement : l'objet architectural spectaculaire, mais fermé sur lui-même, initialement imaginé par l'agence danoise BIG (Bjarke Ingels Group) devait être remplacé par des rues, renouant avec l'organisation plus classique d'un quartier de ville avec bureaux, commerces, espaces culturels, loisirs, hôtels. Mais pas de logement : la zone, exposée au bruit des aéroports du Bourget et de Roissy, est inhabitable.

Les conclusions de l'enquête publique portent sur l'urbanisation des 299 hectares et pas sur le seul EuropaCity, qui constitue néanmoins le cœur de la transformation de ce secteur. Mais le rapport aborde des sujets auxquels une

refonte architecturale ne changera pas grand-chose : destruction de ressources, atteinte à la biodiversité, sérieux doutes sur la création de richesses et de quelque 8.000 emplois annoncés, présence massive de centres commerciaux dans le secteur, risque de cannibalisation des activités économiques voisines... Le commissaire enquêteur Ronan Hebert, maître de con-

Si l'enquête publique est obligatoire, ses conclusions n'ont rien de contraignant.

Pour les dirigeants d'EuropaCity, qui connaissent par cœur les arguments de leurs opposants, il n'y a rien de bien neuf. Pour la ville de Gonesse non plus, qui a mis en ligne en même temps que le rapport, sa détermination à poursuivre son projet d'urbanisation. Si l'enquête publique est obligatoire, ses conclusions n'ont rien de contraignant. « La ville ne les suivra pas, mais après maints avis d'experts et rapports, celui-ci est le premier à prendre parti et il est de notre avis », se réjouit de son côté le président du collectif pour le Triangle de Gonesse et contre sa densification, Bernard Loup.

De fait, le contexte a radicalement changé depuis l'élection présidentielle. Indissociablement lié à la ligne 17 Nord du Grand Paris Express, le projet dépend de son calendrier de réalisation, lui-même soumis aux arbitrages budgétaires. Or, à plusieurs reprises, le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a exprimé des

réserves sur l'urbanisation du secteur. En outre, même si sa participation dans EuropaCity, validée par le gouvernement chinois en 2016 ne semble pas menacée, Wanda doit désormais limiter ses appétits de développement à l'étranger.

**A l'affût des innovations**  
« Nous n'avons aucun problème de financement. Nous nous tenons à la expertise de tous nos partenaires et à l'affût de toutes les innovations », dit-il. Compte tenu de l'évolution rapide du commerce, des industries de divertissement, de l'hôtellerie et des lieux de travail, l'étranger très français des projets d'urbanisme sur au moins quinze ans constitue une difficulté supplémentaire. Comme s'il en manquait. ■



Destruction de ressources, atteinte à la biodiversité, doutes sur la création des 8.000 emplois annoncés... Les conclusions de l'enquête publique mettent à mal le projet d'urbanisation du Triangle de Gonesse.

Photo Triangle de Gonesse

## annonces judiciaires & légales

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, Préfecture de police, Préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France**

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira le **lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus**, soit 44 jours consécutifs. À l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats. L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications-enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée : La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière. Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité) • Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité) • Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitée) • Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement • Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénierie génie chimique (retraitée) • Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête. Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

**PARIS**  
**Paris 15ème - siège de l'enquête**  
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique • 5, rue Leblanc - 75015 PARIS  
**Paris 12ème - Mairie** - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
**Paris 18ème - Mairie** - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

**SEINE-ET-MARNE**  
**Melun** - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale • 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN  
**Chassy** - Mairie • 32, rue Charles de Gaulle - 77300 CHASSY  
**Fontainebleau** - Mairie - Service état civil • 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU  
**Gretz - Armainvilliers** - Mairie - Service technique urbanisme • 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
**Meaux** - Mairie • 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

**YVELINES**  
**Versailles** - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques • 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES  
**Thiverval-Grignon** - Mairie • Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

**ESSONNE**  
**Evry** - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles • boulevard de France - 91000 EVRY  
**Étampes** - Mairie - Services techniques municipaux • 19, rue Reverseleux - 91150 ETAMPES

**HAUTS-DE-SEINE**  
**Nanterre** - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées • 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE  
**Gennevilliers** - Mairie • 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS  
**Issy les Moulineaux** - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques • 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX  
**Neuilly-sur-Seine** - Mairie - Pôle espaces publics • 127 (cour) avenue Achille Peretti • 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

**SEINE-SAINT-DENIS**  
**Bobigny** - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement • 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY  
**Aulnay-sous-Bois** - Mairie - Service urbanisme • 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS  
**Bagnollet** - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts • 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLETT  
**VAL-DE-MARNE**  
**Crétail** - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique • 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL  
**Crétail** - Mairie - Direction générale des services techniques • 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL

**Chevally Larue** - Relais Mairie Bretagne DAHDE - Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE  
**VAL-D'OISE**  
**Cergy-Pontoise** - Préfecture Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable • Pôle études et aménagement durable • Mission immobilier foncier et procédures • 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex.  
**Sarcelles** - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien • 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES  
**Us - Mairie** - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :  
• en les signant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,  
• en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.  
• De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique.ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique. Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

**PARIS**  
**Paris 15ème - siège de l'enquête**  
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris  
• mercredi 27 septembre 2017 de 11h à 14h  
• mardi 31 octobre 2017 de 11h à 14h  
**Paris 12ème - Mairie**  
• samedi 23 septembre 2017 de 9h à 12h  
• jeudi 19 octobre 2017 de 16h à 19h  
**Paris 18ème - Mairie**  
• jeudi 5 octobre 2017 de 16h à 19h  
• samedi 28 octobre 2017 de 9h à 12h

**SEINE-ET-MARNE**  
**Chassy** - Mairie  
• mercredi 4 octobre 2017 de 14h à 17h  
• lundi 30 octobre 2017 de 14h à 17h  
**Fontainebleau** - Mairie  
• vendredi 20 octobre 2017 de 14h à 17h  
**Gretz - Armainvilliers** - Mairie  
• lundi 25 septembre 2017 de 14h à 17h  
**Meaux** - Mairie  
• samedi 14 octobre 2017 de 9h à 12h  
**YVELINES**  
**Versailles** - Préfecture  
• vendredi 6 octobre 2017 de 9h à 12h  
• mercredi 25 octobre 2017 de 9h à 12h  
**Thiverval-Grignon** - Mairie  
• jeudi 28 septembre 2017 de 9h à 12h  
• vendredi 13 octobre 2017 de 9h à 12h

**ESSONNE**  
**Evry** - Préfecture  
• mercredi 11 octobre 2017 de 10h à 13h

**Etampes - Mairie**  
• mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h  
• mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h

**HAUTS-DE-SEINE**  
**Gennevilliers - Mairie**  
• jeudi 12 octobre 2017 de 14h à 17h  
**Issy les Moulineaux - Mairie**  
• vendredi 22 septembre 2017 de 11h à 14h  
• samedi 21 octobre 2017 de 9h à 12h  
**Neuilly-sur-Seine - Mairie**  
• mardi 26 septembre 2017 de 11h à 14h  
• lundi 23 octobre 2017 de 11h à 14h

**SEINE-SAINT-DENIS**  
**Aulnay-sous-Bois - Mairie**  
• mardi 3 octobre 2017 de 9h à 12h  
• vendredi 27 octobre 2017 de 9h à 12h  
**Bagnollet - Mairie** - place Salvador Allende  
• samedi 30 septembre 2017 de 9h à 12h  
• lundi 16 octobre 2017 de 11h à 14h

**VAL-DE-MARNE**  
**Crétail - Mairie**  
• mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h  
• lundi 9 octobre 2017 de 16h à 19h  
**Chevally Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE** - Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus  
• lundi 2 octobre 2017 de 14h à 17h  
• mercredi 18 octobre 2017 de 14h à 17h

**VAL-D'OISE**  
**Cergy-Pontoise - Préfecture**  
• vendredi 29 septembre 2017 de 11h à 14h  
• mardi 10 octobre 2017 de 11h à 14h  
**Sarcelles - Mairie**  
• jeudi 21 septembre 2017 de 16h à 19h  
• jeudi 26 octobre 2017 de 16h à 19h  
**Us - Mairie**  
• samedi 7 octobre 2017 de 9h à 12h

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :  
**GONESSE**  
Salle Jacques Brel 5, rue du Commandant Maurice Fourneau • mercredi 20 septembre 2017 - 20h  
**MASSY** - Espace Liberté (salle 1) 1, avenue du Général de Gaulle • mardi 26 septembre 2017 - 20h  
**PARIS** - RIS Espace • Conférences • 2bis, rue Mergesur • 11ème arrondissement • mardi 3 octobre 2017 - 20h  
**IVRY** - Espace Robespierre (salle n°3) • 2, rue Robespierre • mardi 10 octobre 2017 - 20h

**SAINT-DENIS** • Salle de la Légion d'Honneur • 6, rue de la Légion d'Honneur • mardi 17 octobre 2017 • 20h • Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules ([ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr))

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête citées ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

De même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications-enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> EP 17-080 • [enquete-publique@publegal.fr](mailto:enquete-publique@publegal.fr)

# BioMérieux enthousiasme la Bourse avec ses prévisions

## SANTÉ

Le groupe est porté par la croissance de son activité de biologie moléculaire.

Frôlant la barre des 8 milliards d'euros, la capitalisation de BioMérieux a bondi de près de 8 % hier à la Bourse de Paris. Une hausse liée à des résultats semestriels jugés très « solides » par la direction. Avec un chiffre d'affaires de 1,13 milliard d'euros, en progression de 11,3 % à taux de change et périmètre constants, et un résultat net de 101 millions d'euros (+18 %), le spécialiste du diagnostic in vitro a réalisé des « performances commerciales et opérationnelles très satisfaisantes », selon les mots d'Alexandre Mérieux, le directeur général.

L'entreprise familiale table désormais sur une croissance organique de ses ventes comprise entre 9 et 10 % en 2017 (contre de 8 à 9 % en début d'année) et un résultat opérationnel courant compris entre 330 et 345 millions « selon les variations du taux de change ». En début d'année, le groupe envisageait des effets de change « fortement négatifs » pesant pour 50 millions d'euros sur ses ventes. Finalement, ces derniers ont contribué à hauteur de 21 millions d'euros à la hausse du chiffre d'affaires.

L'entreprise, qui commercialise aussi des solutions diagnostiques pour la pharmacie et l'agroalimentaire,

réalise plus de 80 % de ses ventes sur les applications cliniques à destination des laboratoires et hôpitaux. Si la microbiologie représente deux tiers de son chiffre d'affaires, le groupe est porté ce semestre par le succès de son activité biologie moléculaire, notamment sa gamme de produits pour le diagnostic des maladies infectieuses FilmArray. Lancée aux Etats-Unis en 2011, cette dernière représente à elle seule 50 % de la croissance des ventes au premier semestre. Sur la base installée de 89.400 instruments dont dispose l'entreprise, FilmArray en représente déjà plus de 4.800.

### Cap sur l'international

Et ce chiffre pourrait rapidement augmenter. « On a aujourd'hui une véritable feuille de route pour faire de FilmArray un succès à l'international », a rappelé Alexandre Mérieux. Pour l'instant 88 % des ventes de ce produit sont concentrées en Amérique du Nord et le groupe vise d'autres marchés, notamment le Japon, « le deuxième ou troisième marché mondial en matière de diagnostic », précise le directeur général. Au-delà, « l'enjeu pour nous est de maintenir notre avance en R&D », insiste-t-il. Il s'agit notamment d'élargir le spectre des infections respiratoires, gastro-intestinales ou autres que les produits du groupe permettent de détecter. — R. O.



Hamilton/REA

### Management

Jacques Aschenbroich  
stratège 2017 // P. 16

# Les Echos

**M&G**  
INVESTMENTS

Expert en placements  
financiers depuis 1931

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE // MARDI 19 SEPTEMBRE 2017 // LESECHOS.FR

## L'ESSENTIEL

2ème insertion  
DRIEE - PPA ILE DE FRANCE  
Page 22

## ENTREPRISES & MARCHÉS

### EUROFIGHTER : AIRBUS CONTRE-ATTAQUE

Le groupe dément formellement les accusations de fraude émises par l'Autriche sur un contrat de 18 avions de chasse passé en 2003. // P. 20

### SANDRO ET MAJE À LA PORTE DE LA BOURSE DE PARIS

Le groupe de prêt-à-porter a enregistré son document de base auprès de l'AMF. Son propriétaire, le chinois Shandong Ruyi, nourrit de grandes ambitions. // P. 21

### « FORBES », LES RECETTES D'UN CENTENAIRE

Le célèbre magazine américain fête ses cent ans ce mardi. Pour se réinventer, il mise sur un réseau de 2.000 contributeurs. // P. 24

### LES BANQUES S'ATTELENT À LA PROTECTION DES DONNÉES

L'entrée en vigueur, dès 2018, du règlement européen sur les données personnelles oblige les banques à revoir leurs pratiques, et risque de bousculer le marché. // P. 28

### LES ADMINISTRATEURS SONT DE PLUS EN PLUS EXPOSÉS

Excès de réglementation, comptes à rendre aux actionnaires activistes comme aux institutionnels : la pression monte sur les administrateurs. // P. 29

### CARNET // P. 35



**Transport**  
La promesse  
des navires  
autonomes // P. 11

# L'état budgétaire se desserre pour Macron

publilégal®

SAS au Capital de 206 310 Euros - 562 091 611 RCS PARIS B  
Siège : 23 rue des Jeûneurs - 75002 PARIS  
Ets Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 PONTOISE  
Tél. : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 61 54 38

- Le déficit prévu à 2,6 % de PIB en 2018.
- Les finances publiques bénéficient de l'accélération de la croissance et des rentrées fiscales.
- Les économies sont revues à la baisse.

**E**mmanuel Macron n'a décidément pas à se plaindre de la conjoncture économique qui accompagne ses débuts à l'Élysée. L'accélération de la croissance va assouplir les contraintes budgétaires qui pèsent sur son gouvernement. Selon nos informations, la prévision de déficit a été revue à la baisse à 2,9 % de PIB en 2017 (contre 3 % annoncés en juillet) et 2,6 % en 2018 (2,7 % auparavant). Les recettes de TVA et de cotisations sont notamment en augmentation. Le taux de prélèvements obligatoires devrait ainsi légèrement remonter à 44,7 % de PIB en 2017, avant de redescendre à

44,3 % en 2018. Ce desserrement de l'état budgétaire permet au gouvernement de réaliser un effort moindre que prévu sur la réduction des dépenses publiques : celles-ci devraient augmenter légèrement de +0,5 % en volume (hors inflation), alors qu'il était prévu un gel pur et simple début juillet. Dans ce cadre, l'emploi public devrait être relativement préservé : le gouvernement prévoit 1.600 suppressions de postes d'agents dans la sphère étatique, alors qu'Emmanuel Macron avait parlé de 50.000 postes durant le quinquennat. // PAGE 4 ET L'ÉDITORIAL D'ÉTIENNE LEFEBVRE PAGE 8

## Mobiles : la pression monte sur la qualité des réseaux

**TÉLÉCOMS** Le régulateur affiche la couverture effective du territoire par les opérateurs.

Le gendarme des télécoms met les opérateurs face à leurs performances... hétérogènes. Sur le site mon-reseaumobile.fr, lancé ce lundi, il affiche avec un détail jusque-là inédit la qualité de la connexion proposée respectivement par Orange, Bouygues Telecom, SFR et Free, qu'il s'agisse de passer un appel ou d'envoyer un SMS. La carte sera complétée avec les territoires ultra-marins en juillet et avec la qualité des réseaux 3G/4G pour les données dans le courant de l'année. Son rôle premier : pousser les opérateurs à investir davantage dans leurs réseaux. // PAGE 23



L'Arcep veut pousser les opérateurs à investir davantage dans leurs réseaux.



Nicolas Hulot a confirmé lundi la mise en place d'une nouvelle prime de conversion. Photo Alice Chiche/AFP

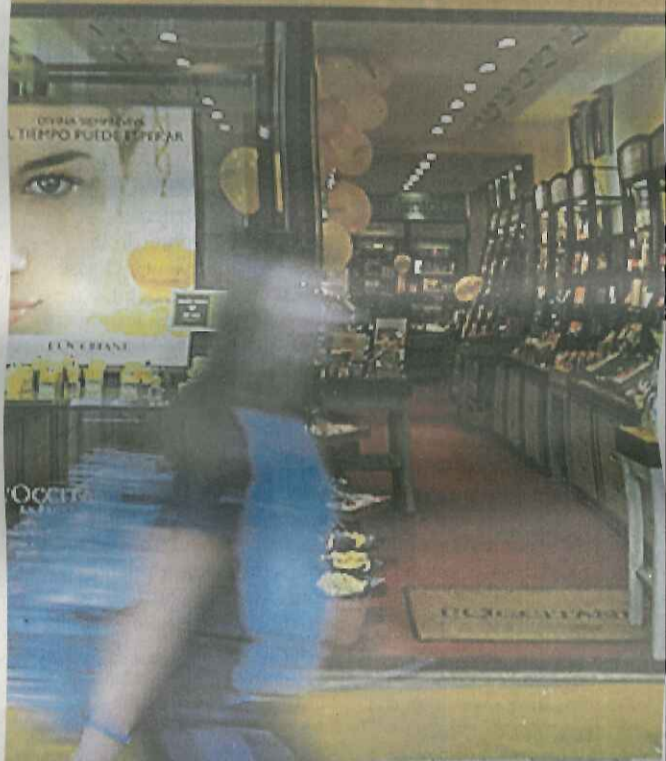
## Automobile : la prime à la casse bien accueillie

Le gouvernement vise 100.000 « primes de conversion » l'année prochaine.

**ENVIRONNEMENT** L'exécutif vient de préciser le barème des aides à la transition énergétique, et la prime à la conversion des vieux véhicules est saluée par les professionnels. Selon nos informations, le périmètre du crédit d'impôt transition énergétique sera restreint :

## Le pari brésilien du provençal L'Occitane

# L'OCCITANE EN PROVENCE

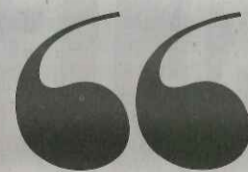


**COSMÉTIQUES** Virage stratégique pour L'Occitane. Vingt ans après avoir effectué ses premiers pas au Brésil, la société franchit une étape historique en y implantant sa première usine hors de France (le seul autre site industriel étant à Manosque, en Provence). L'Occitane va fabriquer sur place une partie de sa gamme brésilienne, vendue sous la marque « L'Occitane au Brésil ». Une façon pour le groupe de contourner les taxes douanières d'un pays tout en profitant de la biodiversité d'un territoire riche en ingrédients naturels. Malgré la crise, le Brésil reste l'un des cinq plus grands marchés de la cosmétique et de la parfumerie au monde. // PAGE 17

## La surprise cachée de la loi travail

Chronique de Jean-Marc Vittori

Aujourd'hui, 98 % des salariés sont couverts par une convention collective. Du coup, la mécanique d'extension des avantages tirés de ces accords, en vigueur jusqu'ici en France, a des effets redoutables sur l'emploi et la concurrence, constate Jean-Marc Vittori. Des alinéas de la loi travail prévoient d'y remédier. A condition que les décrets d'application ne reviennent pas sur ces mesures. Il faudra du courage politique pour tenir. // PAGE 9



LesEchos

SUR



DOMINIQUE SEUX  
DANS « L'ÉDITO ÉCO »  
À 7H45  
DU LUNDI AU VENDREDI

M 00104 - 919 - F : 2,50 €



ISSN0153.4831 109. ANNÉE  
NUMÉRO 22532 36 PAGES

Antilles Réunion 3,50 €. Guyane-St Martin 4,60 €. Belgique 3,10 €. Espagne 3,80 €. Grande-Bretagne 3€20. Grèce 3,50 €. Italie 3,50 €.

nim INTERIM  
MANAGEMENT  
EXECUTIVES

Trouver en quelques jours un dirigeant ou un expert pour une mission en France ou à l'international :

C'est notre engagement.

Accompagner un projet Redresser une entité Transformer une activité Remplacer un dirigeant

NIM Europe | 01 46 24 85 71 | nimeurope.com

# Raja prend une nouvelle dimension en Allemagne

## DISTRIBUTION

Le premier distributeur d'emballage en France  
@ABoudet

Après avoir laissé un temps au Royaume-Uni le rang de deuxième pays du groupe Raja en termes d'activité, suite au rachat de Morplan outre-Manche en 2015, l'Allemagne reprend sa place au sein du leader européen de la distribution d'emballage. Danièle Kapel-Marcovici, PDG et fille de la fondatrice de cette entreprise familiale, a en effet annoncé ce lundi l'acquisition outre-Rhin du

groupe Bär, pour un montant non communiqué.

Ce spécialiste de l'équipement et des fournitures pour les industriels Après l'acquisition de Bär, l'Allemagne représentera 20 % de l'activité du groupe Raja qui sur son métier historique réalise déjà 50 millions d'euros de chiffre d'affaires outre-Rhin. Avec quelque 130.000 clients en Allemagne, l'entreprise, qui conservera sa marque et son équipe dirigeante, « constitue une nouvelle base de développement dans le pays », a indiqué la patronne du groupe, en soulignant que Raja Pack Allemagne a des bureaux à Cologne, à Düsseldorf et à Francfort. « En 2016, le chiffre d'affaires du groupe (502 millions d'euros en 2016) était à la fin septembre en hausse de 7 % à comparativement sur un an, et l'activité pourrait encore enregistrer une petite accélération au dernier trimestre, période traditionnellement de forte activité pour les acteurs e-commerce, devenus d'importants clients pour Raja.



encore enregistrer une petite accélération au dernier trimestre, période traditionnellement de forte activité pour les acteurs e-commerce, devenus d'importants clients pour Raja.

**À NOTER**  
Raja a ouvert à Sorgues (Vaucluse) son troisième centre de distribution en France sur 12.000 mètres carrés.

## annonces judiciaires & légales

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

**RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfets de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du **lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus**, soit 44 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prelecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée : La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière.

Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité) • Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité) • Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitée) • Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement • Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraitée) • Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

### PARIS

Paris 15<sup>ème</sup> - siège de l'enquête • Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique • 5, rue Leblanc - 75015 PARIS  
Paris 12<sup>ème</sup> • Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
Paris 18<sup>ème</sup> • Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

### SEINE-ET-MARNE

Melun • Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale • 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN  
Chassy - Mairie • 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHASSY  
Fontainebleau • Mairie - Service état civil • 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU  
Gretz - Armainvilliers • Mairie - Service technique urbanisme • 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
Meaux - Mairie • 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

### YVELINES

Versailles • Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques • 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES  
Thiverval-Grignon - Mairie • Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

### ESSONNE

Evry • Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles • boulevard de France - 91000 EVRY  
Etampes • Mairie - Services techniques municipaux • 19, rue Reverseux - 91150 ETAMPES

### HAUTS-DE-SEINE

Nanterre • Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées • 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE  
Gennevilliers - Mairie • 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS  
Issy les Moulineaux • Mairie - Centre administratif municipal • Accueil des services techniques • 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX  
Neuilly-sur-Seine • Mairie - Pôle espaces publics • 127 (cour) avenue Achille Peretti • 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

### SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny • Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement • 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY  
Aulnay-sous-Bois • Mairie - Service urbanisme • 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS  
Bagnollet • Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts • 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLETT

### VAL-DE-MARNE

Créteil • Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique • 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL  
Créteil • Mairie - Direction générale des services techniques • 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL

Chevilly Larue • Relais Mairie Bretagne DAHDE - Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE  
VAL-D'OISE  
Cergy-Pontoise • Préfecture Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable • Pôle études et aménagement durable • Mission immobilier foncier et procédures • 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex  
Sarcelles • Mairie - Direction de l'aménagement • Immeuble Le Francilien • 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES  
US - Mairie • rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

• en les consignnant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus, • en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-pga-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

### PARIS

Paris 15<sup>ème</sup> - siège de l'enquête  
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris  
• mercredi 27 septembre 2017 de 11h à 14h  
• mardi 31 octobre 2017 de 11h à 14h  
Paris 12<sup>ème</sup> - Mairie  
• samedi 23 septembre 2017 de 9h à 12h  
• jeudi 19 octobre 2017 de 16h à 19h  
Paris 18<sup>ème</sup> - Mairie  
• jeudi 5 octobre 2017 de 16h à 19h  
• samedi 28 octobre 2017 de 9h à 12h

### SEINE-ET-MARNE

Chassy - Mairie  
• mercredi 4 octobre 2017 de 14h à 17h  
• lundi 30 octobre 2017 de 14h à 17h  
Fontainebleau - Mairie  
• vendredi 20 octobre 2017 de 14h à 17h  
Gretz - Armainvilliers - Mairie  
• lundi 25 septembre 2017 de 14h à 17h  
Meaux - Mairie  
• samedi 14 octobre 2017 de 9h à 12h

### YVELINES

Versailles • Préfecture  
• vendredi 6 octobre 2017 de 9h à 12h  
• mercredi 25 octobre 2017 de 9h à 12h  
Thiverval-Grignon - Mairie  
• jeudi 28 septembre 2017 de 9h à 12h  
• vendredi 13 octobre 2017 de 9h à 12h

### ESSONNE

Evry • Préfecture  
• mercredi 11 octobre 2017 de 10h à 13h

### Etampes - Mairie

• mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h  
• mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h

### HAUTS-DE-SEINE

Gennevilliers - Mairie  
• jeudi 12 octobre 2017 de 14h à 17h  
Issy les Moulineaux - Mairie  
• vendredi 22 septembre 2017 de 11h à 14h  
• samedi 21 octobre 2017 de 9h à 12h  
Neuilly-sur-Seine - Mairie  
• mardi 26 septembre 2017 de 11h à 14h  
• lundi 23 octobre 2017 de 11h à 14h

### SEINE-SAINT-DENIS

Aulnay-sous-Bois - Mairie  
• mardi 3 octobre 2017 de 9h à 12h  
• vendredi 27 octobre 2017 de 9h à 12h  
Bagnollet - Mairie • place Salvador Allende  
• samedi 30 septembre 2017 de 9h à 12h  
• lundi 16 octobre 2017 de 11h à 14h

### VAL-DE-MARNE

Créteil - Mairie  
• mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h  
• lundi 9 octobre 2017 de 16h à 19h  
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE • Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus  
• lundi 2 octobre 2017 de 14h à 17h  
• mercredi 18 octobre 2017 de 14h à 17h

### VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture  
• vendredi 29 septembre 2017 de 11h à 14h  
• mardi 10 octobre 2017 de 11h à 14h  
Sarcelles - Mairie  
• jeudi 21 septembre 2017 de 16h à 19h  
• jeudi 26 octobre 2017 de 16h à 19h  
US - Mairie  
• samedi 7 octobre 2017 de 9h à 12h

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

### GONESSE

Salle Jacques Brel 5, rue du Commandant Maurice Fourneau • mercredi 20 septembre 2017 - 20h  
MASSY • Espace Liberté (salle 1) 1, avenue du Général de Gaulle • mardi 26 septembre 2017 • 20h  
PARIS • RIS Espace • Conférences • 2bis, rue Mercoeur • 11<sup>ème</sup> arrondissement • mardi 3 octobre 2017 • 20h  
IVRY • Espace Robespierre (salle n°3) • 2, rue Robespierre • mardi 10 octobre 2017 • 20h

SAINT-DENIS • Salle de la Légion d'Honneur • 6, rue de la Légion d'Honneur • mardi 17 octobre 2017 • 20h  
Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules ([ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)).

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête cités ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

De même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prelecturedepolice.interieur.gouv.fr>  
EP 17-080 - enquete-publique@publegal.fr

# marketing

## Réalité virtuelle et

révolutionner notre manière d'acheter. Plus encore en « back-office » que dans leurs interactions avec le public. Mais cela ira vite.

Valérie Leboucq  
@vleboucq

Ne pas les confondre. La réalité virtuelle nécessite le port de casque ou de lunettes encombrants, mais sûrement bientôt miniaturisés. Avec elle, on est dans la simulation pure, l'immersion totale, dans une expérience de conduite automobile, par exemple, comme chez Volvo et son SUV XC90, à tester depuis son canapé.

Technologie plus ancienne, la réalité augmentée se contente de passer, elle, par un smartphone équipé de capteurs 3D pour ajouter des contenus à une image réelle. Explications historiques, croquis enrichissant la visite d'un musée ou d'une exposition, création d'un parc d'attractions 3.0 à l'intérieur d'un centre commercial pour que les enfants trouvent le temps moins long...

Mais ces deux technologies vont occuper de plus en plus de place dans nos vies de consommateurs. « Les taux de croissance de ce marché sont exponentiels. De 6 milliards d'euros l'an der-



Decathlon, qui n'a pas assez de mètres carrés pour exposer tous ses modèles de tentes Quechua, propose à ses clients potentiels de les découvrir en réalité virtuelle. Photo Decathlon

nier, il devrait atteindre 150 milliards en 2020, autant que l'économie collaborative », déclare Jean-Marc Liduena, « senior partner consumer and industrial products » chez Deloitte. Pourtant, tempère Philippe Nobilé, directeur associé du Boston Consulting Group, « toutes les entreprises n'ont pas encore pris à bras-le-corps le sujet. Elles ne sont pas toujours organisées pour appréhender ces nouvelles technologies. »

Pour accélérer leur adoption, Cheil, un réseau international d'agences de communication, a édité un livre blanc vantant les mérites de la réalité virtuelle dans la distribution. Cheil fait partie de la galaxie Samsung, très directement concernée puisque le géant de l'électronique grand public commercialise des lunettes de réalité virtuelle. « A moins de 100 euros, elles sont devenues accessibles au plus grand nombre », fait valoir la directrice générale de Cheil France, Jocelyne Kauffmann. Pour elle, réalité virtuelle et augmentée vont « révolutionner les points de vente ». « Ce sont de très

Marc Liduena. Exemple chez Intermarché. « Tout le merchandising est testé en réalité virtuelle à partir du magasin d'Issy-les-Moulineaux modélisé. On refait les rayons à moindre coût en voyant tout de suite quels produits sont trop ou pas assez exposés », ajoute-t-il. Les avantages sont nombreux.

## Défier la contrainte de place

Berluti, la marque de luxe masculin (propriété de LVMH, comme « Les Echos ») n'a pas grand-chose en commun avec Decathlon, l'enseigne chérie des sportifs. Pourtant, toutes deux ont compris l'intérêt de repousser, grâce à la technologie, les limites physiques du point de vente. Berluti a fait appel à l'entreprise lyonnaise Smartpixel pour montrer à ses clients en réalité augmentée toute la richesse de ses collections de chaussures. « Très utile quand on n'a pas la place ni l'envie de stocker la marchandise dans toutes les tailles et toutes les couleurs », observe Philippe Nobilé. Quechua, la marque montagne de Decathlon, n'a pas assez de mètres carrés pour exposer tous ses modèles de tentes familiales. Elle propose depuis quelques

mois aux potentiels acheteurs de les découvrir en réalité virtuelle (avec Samsung).

Eviter frustration et retour clients

Apple a développé pour Ikea une application de réalité augmentée permettant de visualiser sur le smartphone l'effet d'un nouveau canapé dans son salon. « Vous évitez ainsi déceptions et frustration des acheteurs et des retours extrêmement coûteux pour les sites de vente en ligne », relève Philippe Nobilé. Grâce à « Make up Genius », son application de réalité augmentée, L'Oréal permet déjà aux consommatrices de voir sur elle le rendu des fonds de teint et ombres à paupières.

En attendant que la réalité virtuelle se banalise auprès du public, et pas seulement chez les générations Y et Z, les marques ont intérêt à l'intégrer, n'est-ce pas que pour commuter. « Très utile pour rajeunir moderniser leur profil. Une bonne façon de se différencier de concurrents », pense Jean-Marc Liduena. ■



# L'ISLE-ADAM Axel Poniatowski lâche son mandat de maire

publiégale® PAGE 20

www.gazettevaldoise.fr

SAC au Capital de 206 310 Euros - 562 091 611  
Siège : 23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris  
Ets Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 CERGY  
Tél : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 62 30 30

# La gazette

Rejoignez-nous sur  

Mercredi 20 septembre 2017 - n°2167- 1,30 €

R 92010-2167-F-1 30€



**CERGY** 17  
Concurrence : L'Atelier se sent lésé

**CERGY**  
ESSEC : fausse alerte d'attaque terroriste, le canular passe mal

PAGE 3

**PONTOISE** 14

Entretien du cimetière : ce qui se cache derrière

**TAVERNY** 38

Un coup de pouce pour les commerces

**HARAVILLIERS** 24

Difficile cohabitation avec les gens du voyage

**CORMELLES-EN-PSIS** 38

Rd 122: le chantier stoppé par l'amiante

**ANDRÉSY**  
Le corps d'un homme repêché dans la Seine

PAGE 42

Après huit mois meurtriers

# Concurrence zéro sur les routes

PAGE 10



Rayon fromages + de 250 variétés

**LES HALLES DU VEXIN**

FRUITS & LÉGUMES FROMAGE À LA COUPE

Produits locaux et régionaux Circuit court - Direct producteur

OUVERT le dimanche matin



ARRIVAGE DE FROMAGES À RACLETTE



Tomates rondes Cat. 2

Producteur local

1 €49 le kilo Yvelines



Potimarron, Potirons Butternut...



Horaires d'ouverture : du mardi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h15

Vendredi et samedi de 9h à 19h15  
Dimanche de 9h à 12h30

PUISEUX-PONTOISE - Route Nationale 14 - 01 61 03 26 08

LORENTZ



R 92020-3744-F-1.40 €



### BUREAUX À LOUER

NORD-SEINE et MARNE

de 65 à 105 m<sup>2</sup>  
Accès contrôlé, parking

400 à 700€ H.T. Loyer mensuel

Tél. 06.86.86.04.10



## Meaux : baisse record des crimes et délits

publilégal®

SAS au Capital de 206 310 Euros - 562 091 611 RCS  
p. 14 Siège : 23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris  
Ets Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 75001 Paris  
Tél. : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 96 09 44



# La Marnne

Mercredi 20 septembre 2017 - N° 3744 1,40 € • 8, place Henri IV, 77100 MEAUX • Tél. 01.60.23.35.00 • redaction@journal-lamarne.fr • actu.fr/la-marne

édition Meaux

2ème insertion  
DRIEE - PPA ILE DE FRANCE  
Page 36

centre-ville de Meaux

## Nouveau des enseignes



Avec 53 commerces ouverts ou repris en un an, le centre-ville est sur la bonne voie. Et l'association des commerçants envisage de nouvelles actions originales. **p. 12 et 13**

### Meaux

Les profs de Moissan bientôt en grève **p. 15**



### Meaux

Une lycéenne auteur d'une tentative d'homicide **p. 3**

### Villenoy

Un salon pour améliorer son logement **p. 19**

### Moussy-le-Vieux

Le bâtiment des Gueules cassées vendu **p. 25**

### Lizy-sur-Ourcq

Une demeure abandonnée qui fait débat **p. 28**

### Sports

Mélody Andréani, de la gym au crossfit **p. 30**

2<sup>e</sup> démarque

# LIQUIDATION TOTALE

Avant fermeture définitive le 28 octobre à 19 h

Prix en **baisse** et certains **sacrifiés** pour les derniers jours

## Christèle

Prêt-à-porter & Lingerie  
Été - Hiver

28, rue du Général-Leclerc  
**MEAUX**

Déclaration n° 3/2017



L'avenir est à  
l'intelligence.

publilégal®

SAS au Capital de 206 310 Euros - 562 091 811 RCS PARIS B  
Siège : 23 rue des Jéjéurs - 75002 PARIS  
Etr. Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 PONTOISE  
Tél. : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 61 54 38

2ème insertion  
DRIEE - PPA ILE DE FRANCE  
Page 144

## Spécial HLM

- Les bailleurs sociaux réinventent leur modèle p. 12
- Entretien exclusif avec la nouvelle DG de 3F' p. 16
- Partout en France, les initiatives foisonnent p. 27

BOUYGUES  
BATIMENT

L'innovation partagée

ILE-DE-FRANCE



**La Présidente de la commission d'enquête relative à la Révision  
du Plan de Protection de l'Atmosphère d'Île-de-France**

Selon les dispositions de l'article L123-9 du Code de l'environnement,

Saisie d'une demande de prolongation d'enquête formulée par les associations ADVOCNAR et FNE Ile de France, courriers reçus le 27 septembre 2017, et par un particulier qui a déposé, le 21 septembre 2017, l'observation n°9 sur le registre électronique,

Après échanges avec les membres de la commission d'enquête,

Au regard des incidents enregistrés depuis le début de l'enquête publique,

Au regard de la faible participation du public à ce jour,

Au regard de l'importance et de l'ampleur de l'impact sanitaire du projet (en 2015, 300 000 franciliens sont exposés à la pollution aux particules fines et 1,6 millions exposés au dioxyde d'azote),

Au regard des actions de communication menées à ce jour et limitées au réseau institutionnel,

Au regard, au titre de la publicité légale, des insertions presse dans des journaux très spécialisés ou à diffusion très locale,

Considérant que l'efficacité de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère d'Île-de-France repose essentiellement sur le changement de comportement du citoyen, et, donc, de son information et adhésion préalables,

Vu la période des vacances scolaires jusqu'au 4 novembre 2017,

**DÉCIDE**

**la prolongation de l'enquête selon les modalités suivantes**

- de 15 jours, soit jusqu'au 15 novembre 2017 inclus,
- publicité légale de l'avis de prolongation dans les deux journaux suivants : Le Monde et le Parisien,
- publicité complémentaire sur les sites internet des communes de plus de 50 000 habitants,
- campagne de publicité complémentaire : envoi d'un courrier à l'ensemble des collectivités visées par l'article L222-4 du Code de l'environnement, au STIF et à l'Acnusa annonçant la prolongation et demandant de relayer l'information auprès des différents publics avec lesquels ils sont en contact; presse municipale des lieux d'enquête paraissant au cours de l'enquête ; panneaux lumineux et, pour la Ville de Paris, journaux lumineux,
- deux réunions publiques : une de remplacement à Gonesse, l'autre supplémentaire à Issy les Moulineaux, au cours de la semaine 45, soit du 6 au 10 novembre 2017
- des permanences supplémentaires selon le calendrier suivant

DÉPARTEMENT	COMMUNE	PERMANENCES
Paris	Paris 12ème - Mairie	Jeudi 2 novembre 16h-19h
	Paris 18ème - Mairie	Samedi 4 novembre 9h-12h Jeudi 9 novembre 16h-19h
Seine-et-Marne	Meaux - Mairie	Lundi 6 novembre 14h-19h
Yvelines	Versailles - Mairie	Vendredi 10 novembre 9h-12h
Essonne	Palaiseau - Mairie	Mercredi 8 novembre 14h-17h
Hauts-de-Seine	Issy-les-Moulineaux - Mairie	Mercredi 15 novembre 9h-12h
Seine-St-Denis	Saint Denis - Mairie	Mercredi 15 novembre 14h-17h
Val de Marne	Chevilly Larue - Mairie	Lundi 13 novembre 14h-17h
Val d'Oise	Sarcelles - Mairie	Lundi 13 novembre 14h-17h

A Paris, le 9 octobre 2017

*Sylvie Denis Dintilhac*

Sylvie DENIS DINTILHAC  
Présidente de la Commission  
d'enquête sur la révision du PPA Île-de-France





PRÉFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS

Direction régionale et interdépartementale  
de l'équipement et de l'aménagement

Paris, le

18 OCT. 2017

Unité départementale de Paris  
Service utilité publique et équilibres territoriaux  
Pôle urbanisme d'utilité publique

Affaire suivie par : Evelyne MARTIN-GATY  
evelyne.martin-gaty @developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 01.82.52.51 94

Réf. Arrivée :

Réf. Départ : 15349

Objet : prolongation de l'enquête publique portant sur la révision du  
plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

Madame la Présidente de la commission d'enquête,

Vous avez été désignée par le tribunal administratif de Paris le 12 mai 2017, en qualité de présidente de la commission d'enquête chargée de diligenter l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France qui se déroule du lundi 18 septembre 2017 au mardi 31 octobre 2017 inclus, conformément à l'arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique.

Par courrier en date du 9 octobre 2017, et conformément à l'article L123-9 du code de l'environnement, vous m'avez fait part de votre décision de voir prolonger cette enquête publique jusqu'au 15 novembre 2017.

Votre décision comporte notamment une demande d'organisation de deux nouvelles réunions publiques ainsi que la désignation des journaux « Le Monde » et « Le Parisien » pour procéder à la publicité légale de l'avis de prolongation d'enquête. Je vous informe qu'au regard des dépenses supplémentaires qui seraient ainsi occasionnées, il n'est pas possible d'y donner une suite favorable, compte tenu des crédits disponibles alloués à l'enquête publique. De plus, les conditions matérielles, notamment en matière de commande publique et de location de salles, ne permettent pas d'organiser ces réunions publiques dans le délai imparti pour la prolongation de l'enquête, qui ne peut excéder 15 jours. En effet, l'avenant au marché pour la réalisation de l'enquête publique ne peut pas dépasser 21 000 € (au-delà de ce seuil, il serait nécessaire de réaliser un nouveau marché public, ce qui est impossible en terme de délais) ; or, la publicité légale obligatoire pour informer de la prolongation de l'enquête consommera l'essentiel de cette enveloppe.

En revanche, la tenue des permanences complémentaires dans les mairies de Paris (12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements), Meaux, Issy-les-Moulineaux, Chevilly-Larue et Sarcelles est bien reprise dans l'arrêté inter-préfectoral de prolongation d'enquête en cours de signature.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

*Restant évident à votre disposition à ce sujet.*

Le Préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,

  
Michel CADOT

Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC  
4 rue Las Cases  
75007 PARIS

**PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS**

*Direction régionale et interdépartementale  
de l'équipement et de l'aménagement*

---

Arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-10-18-002  
portant prolongation de l'enquête publique  
relative au projet de révision du **plan de protection de l'atmosphère**  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

**Le Préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,**  
officier de la Légion d'honneur  
commandeur de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet de police, préfet de la zone de défense  
et de sécurité de Paris,**  
officier de la Légion d'honneur  
commandeur de l'ordre national du Mérite

**La Préfète de Seine-et-Marne**  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet du Val-d'Oise**  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet des Yvelines**  
chevalier de l'ordre national du Mérite

**La Préfète de l'Essonne**  
chevalier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite  
chevalier du Mérite agricole

**Le Préfet des Hauts-de-Seine**  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet de Seine-Saint-Denis**  
officier de la Légion d'honneur  
officier de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet du Val-de-Marne**  
chevalier de la Légion d'honneur  
chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 à L.123-18, L.222-4 à L.222-7, R.123-9 à R.123-13, R.123-16, R.123-17 et R.123-19 à R.123-22, R.222-20 à R.222-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-27 ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France ;

Vu le courrier du 9 octobre 2017 de la présidente de la commission d'enquête informant le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, coordonnateur de l'enquête publique, de sa décision de prolonger la durée de l'enquête publique de 15 jours selon les dispositions de l'article L123-9 du code de l'environnement ;

Sur proposition des préfets, secrétaires généraux de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, du préfet, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris et des secrétaires généraux des préfectures de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val d'Oise ;

### **ARRETEMENT:**

**ARTICLE 1 – Prolongation de l'enquête :** L'enquête portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France, initialement prévue du **lundi 18 septembre 2017** au **mardi 31 octobre 2017 inclus** est prolongée **jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus**.

Durant la période de prolongation de l'enquête les modalités d'organisation de l'enquête prévues à l'arrêté inter-préfectoral d'ouverture d'enquête n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017 continuent d'être appliquées, notamment en matière de composition de la commission d'enquête et de désignation des lieux d'enquête où peut être consulté le dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère. Le public pourra continuer de s'informer et d'émettre ses observations sur le projet, suivant les modalités prévues dans l'arrêté d'ouverture d'enquête susvisé, notamment par le site internet dédié : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

**ARTICLE 2 – Permanences complémentaires:** En complément des permanences mentionnées à l'article 7 de l'arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, aux jours et heures suivants :

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	PERMANENCES
Paris	Paris 12 <sup>ème</sup>	Mairie	• jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h
	Paris 18 <sup>ème</sup>	Mairie	• samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h • jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h
Seine-et-Marne	Meaux	Mairie	• lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	PERMANENCES
Hauts-de-Seine	Issy les Moulineaux	Mairie centre administratif municipal accueil des services techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h</li> </ul>
Val-de-Marne	Chevilly Larue	Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus	<ul style="list-style-type: none"> <li>lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h</li> </ul>
Val d'Oise	Sarcelles	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h</li> </ul>

**ARTICLE 3 – Publicité :** Un avis au public faisant connaître les conditions de cette prolongation d'enquête est publié par voies d'affiches à la préfecture de police, dans toutes les préfectures, sous préfectures de la région d'Île-de-France, aux endroits habituels d'affichage administratif. Cet avis au public est également publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans les huit départements concernés de la région d'Île-de-France. Cet avis est également publié sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :

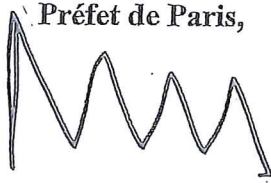
<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques>  
et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

**ARTICLE 4 – Frais d'enquête :** Les frais d'affichage et de publication de l'avis relatif à la prolongation de l'enquête publique seront à la charge de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE).

**ARTICLE 5 – Exécution de l'arrêté :** Les préfets, secrétaires généraux de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, le préfet, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, les secrétaires généraux des préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, les maires des communes (Paris, Chessy, Fontainebleau, Gretz-Armainvilliers, Meaux, Thiverval-Grignon, Etampes, Gennevilliers, Issy les Moulineaux, Neuilly-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Créteil, Chevilly Larue, Sarcelles, Us), le directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) d'Île-de-France, le directeur de l'unité départementale de Paris de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Île-de-France, la présidente et les membres de la commission d'enquête sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil régional des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/> et aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Fait à Paris, le 18 OCT. 2017

Le Préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,




Michel CADOT

La Préfète de Seine-et-Marne



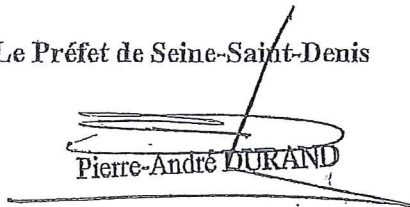
Béatrice ABOLLIVIER

La Préfète de l'Essonne



Josiane CHEVALIER

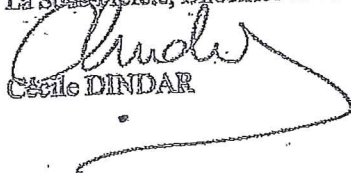
Le Préfet de Seine-Saint-Denis



Pierre-André DURAND

Le Préfet du Val-d'Oise

Pour le Préfet,  
La Sous-Préfète, Directrice de cabinet



Cécile DINDAR

Le Préfet de police, préfet de la zone  
de défense et de sécurité de Paris,



Michel DELPUECH

Le Préfet des Yvelines

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général



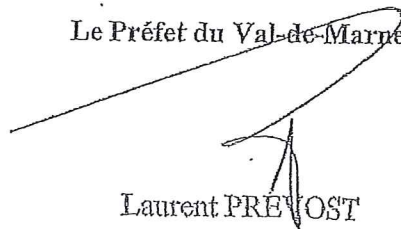
Julien CHARLES

Le Préfet des Hauts-de-Seine



Pierre SOUBELET

Le Préfet du Val-de-Marne



Laurent PREVOST



**Drame de Sept-Sorts :**  
 José rouvre sa pizzeria  
 cette semaine **p.20**



édition Meaux

# La Marne

Mercredi 25 octobre 2017 - N° 3749 1,40 € • 8, place Henri IV, 77100 MEAUX • Tél. 01.60.23.35.00 • [redaction@journal-lamarne.fr](mailto:redaction@journal-lamarne.fr) • [actu.fr/la-marne](http://actu.fr/la-marne)

dans le 77  
 ville

Seniors,  
 huit pages  
 spéciales  
 p. 25 à 32

DRIEE PPA Ile de France  
 Prolongation  
 Page 38

**Meaux**  
 Une maison dédiée  
 aux malades du cancer **p.11**



# est-elle polluée ?

Violence contre une prof  
 Un mineur de 16 ans mis  
 en examen à Meaux











www.leparisien.fr

# Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 78

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :  
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication de décembre 2016.

## Divers société

## ART MATRISE D'OEUVRE

SARL au capital de 7500 euros  
Siège social : 6, rue de la Forêt  
78980 NEAUPHLETTE  
RCS N : 494728348 de VERSAILLES

L'AGE du 30/09/2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2017, a été nommé liquidateur KOKELKA Jean-Luc 6, rue de la forêt 78980 NEAUPHLETTE.

Le siège de liquidation a été fixé au 6, rue de la forêt 78980 NEAUPHLETTE  
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

## ART CONCEPT

SASU au capital de 1 000 Euros  
Siège social : 42 Rue des Cormiers  
78400 CHATOU  
RCS N : 832140446 de VERSAILLES

L'AGE du 23/10/2017 a décidé d'étendre l'objet social à Charpente, Couverture, entretien et nettoyage de tout type de bâtiments et hôtels.

Le reste sans changement.  
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

## SCI MECIENNES

SCI au capital de 1000 Euros  
Siège social : 25 rue du montesson  
95870 BEZONS  
RCS N : 813714607 de PONTOISE

L'AGE du 15/10/2017 a décidé de transférer le siège social au 2 rue du Baron Gérard, 78100 ST GERMAIN EN LAYE à compter du 15/10/2017.

Gérant : M. MOURA Frederic gérant, demeurant 21 rue de la garderie, 78620 L'Etang la Ville

En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.

## Enquête publique

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

### ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE ARNOUVILLE-LES-MANTES

Par arrêté n A2017\_86 du 26 septembre 2017, le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a organisé l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU de la commune d'ARNOUVILLE-LES-MANTES.

A cet effet, Monsieur Gilles DAVENET a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision du 23/08/2017 de la Présidente du Tribunal administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera à la Mairie d'ARNOUVILLE-LES-MANTES, du **mercredi 18 octobre 2017 à 15h00 au mercredi 22 novembre 2017 à 18h00 inclus** aux jours et heures habituelles d'ouverture, soit le **mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 11h00**. Pendant ces horaires, le dossier sera consultable en version papier et sur un poste informatique. Le dossier sera aussi consultable sur le site Internet : www.gpseo.fr/urbanisme

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et,  
- soit consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet  
- soit les adresser par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête sur le projet de PLU, Mairie d'ARNOUVILLE-LES-MANTES - 8 place de l'Eglise - 78790 ARNOUVILLE-LES-MANTES.  
- soit les adresser par courriel à

enquête-publique-plu-arnouville-les-mantes@gpseo.fr

**Le commissaire-enquêteur assurera une permanence en Mairie :**  
- **mercredi 18 octobre de 15h00 à 18h00**  
- **vendredi 10 novembre de 16h00 à 19h00**  
- **samedi 18 novembre de 9h00 à 12h00**  
- **mercredi 22 novembre de 15h00 à 18h00**

Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

L'autorité environnementale a rendu un avis sur le projet consultable sur le site mentionné ci-dessus.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur, transmis au Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise qui en adressera une copie à M. le Maire de ARNOUVILLE-LES-MANTES, dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de ARNOUVILLE-LES-MANTES. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire sera compétent pour approuver le projet de PLU de ARNOUVILLE-LES-MANTES.

### PRÉFET DU VAL-D'OISE

Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial  
Bureau de la Coordination Administrative  
Section des Installations Classées

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté nIC-17-043 du 2 octobre 2017, une enquête publique a été ouverte en mairies de CORMEILLES-EN-PARISIS (Val-d'Oise) et SARTRVILLE (Yvelines), du **lundi 20 novembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017 inclus**, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la société

## PHOTOBOX

représentée par **Monsieur CAUSSY chargé du suivi du dossier** (Tél : 06-22-95-12-43) à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation d'activités de développement sur surfaces photosensibles à base argentique et d'impressions numériques sur supports types «papiers/cartons» sur le territoire de la commune de CORMEILLES-EN-PARISIS, ZAC des Bois Rochefort.

**Ces activités sont notamment répertoriées sous la rubrique de classement soumise à autorisation précisée ci-après :**

\* **Traitement et développement des surfaces photosensibles à base argentique**  
**Activité de développement sur surfaces photosensibles**  
**La surface annuelle traitée étant à supérieure à 50 000 m<sup>2</sup>**  
**(Surface maximale déclarée = 5 000 000 m<sup>2</sup>)**  
**N 2950-2.a) = installation soumise à Autorisation**

Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et formuler des observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet, dans un délai de 33 jours, du **lundi 20 novembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017 inclus** en mairies susmentionnées où seront déposés : la demande, les plans de l'établissement, l'étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête qui pourront être consultés aux jours et heures ouvrables desdites mairies.

Madame **Dalila DA COSTA ALVES**, technicien supérieur en chef en retraite, désignée commissaire enquêteur par ordonnance du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise du 12 septembre 2017, sera chargée d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations et propositions présentées et de clore ce registre à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

Madame **Dalila DA COSTA ALVES** assurera une permanence en mairie de CORMEILLES-EN-PARISIS :

\* **le lundi 20 novembre 2017 de 15h30 à 18h30**  
\* **le samedi 2 décembre 2017 de 09h00 à 12h00**  
\* **le jeudi 7 décembre 2017 de 13h30 à 16h30**  
\* **le lundi 11 décembre 2017 de 15h30 à 18h30**  
\* **le vendredi 22 décembre 2017 de 14h30**

### à 17h30

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, via l'adresse internet suivante : [www.val-doisie.gouv.fr](http://www.val-doisie.gouv.fr) rubrique : **Politiques publiques - Environnement risqués et nuisances - (ICPE) Installations classées pour la protection de l'environnement - Enquêtes publiques.**

**Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête, sous format numérique, sur un poste informatique dédié, en mairie de CORMEILLES-EN-PARISIS, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.**

Le public pourra consigner ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante : [pref-icpe@val-doisie.gouv.fr](mailto:pref-icpe@val-doisie.gouv.fr) à compter du 20 novembre 2017 et jusqu'au 22 décembre 2017 inclus. Ne seront prises en considération que les observations et propositions ayant été envoyées avant la fin de mise à disposition du public, la date portée automatiquement sur les messages électroniques faisant foi. Les observations et propositions recueillies par courriel seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, et consultables via l'adresse internet susvisée, rubrique Enquêtes publiques.

Le Préfet du Val-d'Oise est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser, par arrêté préfectoral, l'autorisation demandée.

Conformément à l'article R. 123-23 du code de l'environnement, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairies de CORMEILLES-EN-PARISIS et SARTRVILLE et à la Direction de la coordination et de l'appui territorial - Bureau de la coordination administrative - Section des installations classées.

### REPUBLIQUE FRANCAISE

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise**

### AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France**

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

## RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

\* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC  
\* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOURROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

**PARIS**  
**Paris 15<sup>ème</sup>** - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue Leblanc - 75015 PARIS  
**Paris 12<sup>ème</sup>** - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
**Paris 18<sup>ème</sup>** - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales

- 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS  
**SEINE-ET-MARNE**

**Melun** - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN  
**Chesny** - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESNY  
**Fontainebleau** - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU  
**Gretz - Armainvilliers** - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
**Meaux** - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

### YVELINES

**Versailles** - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES  
**Thiverval-Grignon** - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON  
**ESSONNE**  
**Evry** - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY  
**Etampes** - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseaux - 91150 ETAMPES

### HAUTS-DE-SEINE

**Nanterre** - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE  
**Gennevilliers** - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS  
**Issy-les-Moulineaux** - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX  
**Neuilley-sur-Seine** - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLEY-SUR-SEINE cedex  
**SEINE-SAINT-DENIS**

**Bobigny** - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY  
**Aulnay-sous-Bois** - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS  
**Bagnole** - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

### VAL-DE-MARNE

**Créteil** - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL  
**Créteil** - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL  
**Chevilly Larue** - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

### VAL-D'OISE

**Cergy-Pontoise** - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex  
**Sarcelles** - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCCELLES US - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

- en les consignant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,  
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.  
- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetePublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

# MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

## EXPERTISEZ VOS ŒUVRES D'ART

Tableaux, bijoux, timbres, ou tout autre objet de collection



**Sur rendez-vous à votre domicile**  
**Renseignements : M<sup>me</sup> Camille Dutot**  
**06 89 51 29 82** - [cdutot@millon.com](mailto:cdutot@millon.com)  
*Les objets confiés seront vendus aux enchères à Paris-Drouot*

OVV n°2002-379

Paris 12<sup>ème</sup> - Mairie  
- **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**  
Paris 18<sup>ème</sup> - Mairie  
- **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**  
- **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**  
**SEINE-ET-MARNE**

Meaux - Mairie  
- **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**  
**HAUTS-DE-SEINE**  
Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques  
- **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**  
**VAL-DE-MARNE**

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus  
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**  
**VAL D'OISE**  
Sarcelles - Mairie  
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

## COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

### COMMUNE DE GUERNES

### ENQUÊTE PUBLIQUE-ELABORATION DU PLU DE GUERNES

Par arrêté n2017-97 en date du 26 septembre 2017, le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Guernes.

En effet, Monsieur Michel ABAUTRET, retraité de la Marine Nationale a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

Les pièces du dossier en version papier et sur un poste informatique ainsi qu'un


  
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

## Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- ! Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- ! 100% gratuit
- ! Alertes par email

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication de décembre 2016.

## LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

## Marchés + de 90 000 Euros

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

### MAIRIE D'ARQUEIL

**Correspondant** : service marchés publics, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil – Tél. 01 46 15 27 70/72, courriel : marches-publics@mairie-arcueil.fr, adresse internet : <http://www.arcueil.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entrepriseAccueilEntreprise>

**Objet du marché** : Fourniture de papier à qualité écologique

**Durée du marché** : 1 an renouvelable 2 fois  
**Nombre et consistence des lots** : Lot 1 fourniture et papier blanc, couleur et papier autocollant – Lot 2 fourniture de papier blanc et couleur pour les établissements scolaires

**Type de procédure** : procédure adaptée  
**Modalités d'attribution** : accord cadre à bons de commande – validité des offres : 120 jours  
**Critères de sélection** : prix jugé sur la base du détail quantitatif estimatif (propre à chaque lot) : 50 points – valeur technique, appréciée au vu des échantillons et de la note méthodologique (cf article 5.2 du CCP) : 30 points – performance en matière de protection de l'environnement, appréciée selon les articles proposés et les certifications environnementales fournies : 20 points  
**Date limite de réception des offres** : le vendredi 10 novembre 2017, à 12h00  
**Décali minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur** : 17074 à 17075  
**Date d'envoi du présent avis à la publication** : le vendredi 20 octobre 2017  
**Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus** : adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=entreprise>.  
EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=285794&orgAcronyme=d5k

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél. 01 60 56 66 30

#### DONNÉES DE FACTURATION

**Libellé de la facture** :  
Mairie d'Arcueil – Direction des Finances  
10 avenue Paul Doumer  
94110 Arcueil  
Bon de commande n49552

## Enquête publique

### REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

### AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté inter-préfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

## RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

\* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC  
\* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

**PARIS**  
**Paris 15ème** – siège de l'enquête – Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris – Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris – 5, rue Leblanc – 75015 PARIS

**Paris 12ème** – Mairie – Direction générale des services Bureau des affaires générales – 130 avenue Daumesnil – 75012 PARIS  
**Paris 18ème** – Mairie – Direction générale des services Bureau des affaires générales – 1 place Jules Joffrin – 75018 PARIS

**SEINE-ET-MARNE**  
**Melun** – Préfecture – Direction de la coordination des services de l'État – Pôle de la coordination de l'administration départementale – 12, rue des Saints Pères – 77000 MELUN  
**Cheisy** – Mairie – 32, rue Charles de Gaulle – 77700 CHESSY  
**Fontainebleau** – Mairie – Service état civil – 40, rue Grande – 77300 FONTAINEBLEAU  
**Gretz - Armainvilliers** – Mairie – Service technique urbanisme – 69, rue de Paris – 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
**Meaux** – Mairie – 2, place de l'Hôtel de Ville – 77100 MEAUX

**YVELINES**  
**Versailles** – Préfecture – Direction de la réglementation et des élections – Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques – 1, avenue de l'Europe – 78000 VERSAILLES  
**Thiverval-Grignon** – Mairie – Grande Rue – 78850 THIVERVAL-GRIGNON

**ESSONNE**  
**Evry** – Préfecture – Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles – boulevard de France – 91000 EVRY  
**Etampes** – Mairie – Services techniques municipaux – 19, rue Reverseux – 91150 ETAMPES

**HAUTS-DE-SEINE**  
**Nanterre** – Préfecture – Direction de la réglementation et de l'environnement – bureau de l'environnement et des installations classées – 167-177, avenue Joliot Curie – 92000 NANTERRE  
**Gennevilliers** – Mairie – 177, avenue Gabriel Péri – 92230 GENNEVILLIERS  
**Issy-les-Moulineaux** – Mairie – Centre administratif municipal – Accueil des services techniques – 47, rue du Général Leclerc – 92130 ISSY LES MOULINEAUX  
**Neuilly-sur-Seine** – Mairie – Pôle espaces

publics – 127 (cour) avenue Achille Peretti – 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

**SEINE-SAINT-DENIS**  
**Bobigny** – Préfecture – Direction du développement durable et des collectivités locales – Bureau de l'environnement – 1, Esplanade Jean Moulin – 93000 BOBIGNY  
**Aulnay-sous-Bois** – Mairie – Service urbanisme – 6, boulevard de l'Hôtel de Ville – 93600 AULNAY SOUS BOIS  
**Bagnole** – Mairie – Direction de l'environnement du développement durable – Agenda 21 et des Espaces verts – 6, rue Hoche – 93170 BAGNOLET

**VAL-DE-MARNE**  
**Créteil** – Préfecture – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique – 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle – 94000 CRETEIL  
**Créteil** – Mairie – Direction générale des services techniques – 1 place Salvador Allende – 94000 CRETEIL  
**Chevilley Larue** – Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme – 40, rue Elisée Reclus – 94550 CHEVILLEY LARUE

**VAL-D'OISE**  
**Cergy-Pontoise** – Préfecture – DDT – Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable – Pôle études et aménagement durable – Mission immobilier foncier et procédures – 5, avenue Bernard Hirsch – 95010 CERGY-PONTOISE cedex

**Sarcelles** – Mairie – Direction de l'aménagement – Immeuble Le Francilien – 3, boulevard Albert Camus – 95200 SARCELLES  
**Us** – Mairie – rue de la Libération – 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

– en les consignait sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,  
– en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

– De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enqueteurbique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

**PARIS**  
Paris 12ème – Mairie  
– **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**  
Paris 18ème – Mairie  
– **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**  
– **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**

**SEINE-ET-MARNE**  
Meaux – Mairie  
– **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**

**HAUTS-DE-SEINE**  
Issy les Moulineaux – Mairie – centre administratif municipal – accueil des services techniques  
– **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**

**VAL-DE-MARNE**  
Chevilley Larue – Relais Mairie Bretagne DAHDE – service urbanisme  
40, rue Elisée Reclus  
– **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

**VAL D'OISE**  
Sarcelles – Mairie  
– **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

## Contact commercial 01 87 39 84 00

Rendez-vous sur [www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)  
7/7 – 24H/24H

## Constitution de société

Suivant ASSP en date à YERRES (91) du 12/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** :

### D. ET COMPAGNIE

**Forme sociale** : SCI  
**Siège social** : 12 rue Danton – 91330 YERRES

**Objet social** : L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, mise à disposition gratuite, revente ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société, acquis par elle au cours de la vie sociale. La prise à bail, en crédit-bail immobilier de tous immeubles ou biens immobiliers. L'entretien et éventuellement l'aménagement desdits immeubles ou biens immobiliers.

**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de EVRY

**Capital social** : 10.000€, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance** : Mme Nathalie DELANDES demeurant 12 rue Danton – 91330 YERRES  
**Clauses relatives aux cessions de parts** : agrément requis dans tous les cas.  
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de EVRY.

Pour avis  
La Gérance

## Divers société

### NETT PLOMBERIE

SARL au capital de 8000 euros  
**Siège social** : 11 rue auguste et louis lumiere  
94190 villeneuve saint georges  
RCS N : 814096368 de CRETEIL

L'AGE du 15 octobre 2017 a décidé de transférer le siège social au **101 AVENUE DE PARIS, 91800 brunoy** à compter du **15 octobre 2017**.  
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de EVRY.  
Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

Suivant acte SSP en date du mercredi 20 septembre 2017, enregistré au SIE de PALAISEAU, le mercredi 11 octobre 2017, Bord. 2017/548, case n8,

### GESTIM

SARL, au capital de : 8 000 Euros, sise 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU, immatriculée au RCS de : EVRY, sous le numéro de : 525 272 662 a cédé à :

### F. IMMO

SARL, au capital de : 7 622 euros, sise 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU, immatriculée au RCS de : EVRY, sous le numéro de : 439 976 762, son fonds de commerce : AGENCE IMMOBILIERE sis et exploité, 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU.  
La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de 60 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au : dimanche 01 octobre 2017. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours en date de la dernière des publications légales pour la validité à : SARL F. IMMO 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU. Et pour correspondance : SARL F. IMMO 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU

### GMR PLOMBERIE

EURL au capital de 2500 Euros  
**Siège social** : 15 rue de la Cerisaie  
91560 CROSNE  
RCS N : 792799827 de EVRY

L'AGE du 10 octobre 2017 a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du **31 octobre 2017**, a été nommé liquidateur M. ROULLIER Yann, demeurant 15, rue de la Cerisaie 91560 CROSNE.  
Le siège de liquidation a été fixé au 15, rue de la Cerisaie 91560 CROSNE  
Mention sera faite au RCS de EVRY.

**Rectificatif** suite à l'annonce parue le 20/10/2017, concernant la société :

### FACTORY AND CO MASSY

Il fallait lire : 'L'AGE du 18 octobre 2017 a décidé de nommé co-gérant M JABLONSKI Michael, demeurant 2 allée des cavaliers 94700 Maison Alfort'

## ASTA 77

SARL au capital de 5 000 Euros  
**Siège social** : 14 place des terrasses de l'agora  
91000  
RCS N : 797 768 454 de EVRY

L'AGE du 17 Octobre 2017 a décidé de nommer gérant Mlle. PARAMESWARAN Sarniyaa, demeurant 60, rue de la Théroanne 77380 Combs la Ville à compter du **17 Octobre 2017**, en remplacement de M.Parameswaran Thinesh démissionnaire.  
Mention sera faite au RCS de EVRY.

## NETT PLOMBERIE

SARL au capital de 8000 euros  
**Siège social** : 11 rue auguste et louis lumiere  
94190 villeneuve saint georges  
RCS N : 814096368 de CRETEIL

L'AGE du 15 octobre 2017 a décidé de transférer le siège social au **101 avenue de Paris, 91800 brunoy** à compter du **15 octobre 2017**.

**Gérant** : M. Lekmine Mohamed, demeurant 101 avenue de Paris 91800 Brunoy, en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée en remplacement de M. Lekmine Miloud gérant démissionnaire  
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de EVRY.

## Insertions diverses

M. YAPICI ERDAL né le samedi 28 janvier 1995 à 91100-CORBEIL ESSONNES, de nationalité Française, demeurant Chez Mr. Kurt 2 avenue Pierre brosselette 91100 Corbeil Essonnes, Étudiant, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de :  
**KURT**

M. YAPICI SAMET né le lundi 27 septembre 1993 à 91100-CORBEIL ESSONNES, de nationalité Française, demeurant Chez Monsieur Kurt 2 avenue Pierre brosselette 91100-Corbeil Essonnes, Étudiant, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de :

**KURT**



TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

## Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email



## Le Parisien

### Collectivités territoriales, optimisez votre communication

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Ile de France et Oise

01 87 39 84 00  
[marchespublics@teamedia.fr](mailto:marchespublics@teamedia.fr)

TEAM MEDIA



## Avis de Décès

**77 - MORET-SUR-LOING**  
**- VENEUX - LES - SABLONS**

Mme Monique BEL, son épouse ;  
M. Jacques BEL, son fils  
ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**M. JEAN BEL**

survenu le 21 octobre 2017 dans sa  
87ème année.

La cérémonie religieuse sera célébrée  
le jeudi 26 octobre 2017 à 15 heures  
en l'église Notre-Dame de  
MORET-SUR-LOING, où l'on se réunira.

Un registre à signatures recevra vos  
messages de condoléances.  
Suivie de l'inhumation dans le caveau  
de famille au cimetière de  
MORET-SUR-LOING.

F.B MARBRIER POMPES FUNÉBRES  
CHAMPAGNE - MONTEREAU  
AVON - FONTAINEBLEAU  
01 64 23 06 27 - 01 60 96 18 18  
01 85 48 01 01 - 01 85 48 02 02

**75 - PARIS**

M. Martial LA CORTE  
et ses enfants

ont la douleur de vous faire part du décès de

**MME YVETTE TANGUY**

La cérémonie aura lieu le vendredi  
27 octobre 2017, à 12 heures,  
au crématorium du cimetière du  
Père-Lachaise, PARIS (20e).

La reproduction  
de nos petites annonces  
est interdite

Le Parisien  
Conférences, débats, salons,  
Faites part de vos événements dans le Parisien  
01 87 39 84 00 carnets@teamedia.fr  
www.annoncesleparisien.fr  
TEAM  
MED/A

**95 - DOMONT****- GROSLAY**  
**- CERGY**

Mlle Anne-Karine VEAU, sa fille  
et son compagnon Stéphane BEL ;  
Mlle Floriane VEAU, sa fille ;  
Mlle Amélie VEAU, sa fille ;  
M. Patrick VEAU, son frère  
et sa compagne Elisabeth TISSERAND ;  
Cyriac, son petit-fils ;  
Justine, Océane et Hugo,  
ses nièces et neveux ;  
Parents, amis et alliés

ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. DANIEL VEAU**

survenu dans sa 69ème année.

Ses obsèques civiles auront lieu au  
crématorium de BERGERAC le jeudi 26  
octobre 2017, à 14H45. Un dernier  
hommage peut lui être rendu au  
funérarium PAULY, 85 rue Ferdinand de  
Labatut, où son corps repose. La famille  
ne recevra pas de condoléances, un  
registre sera placé à l'entrée du  
crématorium. Une boîte à dons au profit  
de la recherche médicale sera mise au  
crématorium.  
Ni fleurs, ni plaques, ni couronnes.  
Condoléances sur www.pauly.fr.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF PAULY - 24100 BERGERAC  
05 53 63 24 25

**77 - SIANT GERMAIN LAVAL**

Mme Geneviève POLAK, son épouse ;  
Chantal et Alain MOUGIN,  
Jean-Luc POLAK et Nadine BENQUET,  
Patricia DUBUC et Michel POGET,  
Sylvie et Hervé BERTHIER, ses enfants ;  
Emilie, Elisabeth, James, Sabrina, Manon,  
Morgane, Baptiste et Thomas, ses  
petits-enfants ;  
Layana et Lyna, ses arrière-petites-filles  
ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**M. JEAN POLAK**

survenu le 20 octobre 2017,  
à l'âge de 90 ans.

Tous ceux qui l'on connu, aimé ou apprécié  
pourront lui rendre un dernier hommage le  
jeudi 26 octobre 2017  
à 15 heures au cimetière de  
SAINT GERMAIN LAVAL, où l'on se réunira,  
suivi de l'inhumation. Un registre du  
souvenir tiendra lieu de condoléances.

PF MARBRERIE MONTEREAU FAULT YONNE  
01 60 96 25 90

**95 - SARCELLES**

Mme TRIBU Paulette, son épouse,  
Mme DESCHAMPS Mauricette, sa sœur,  
ses neveux et nièces  
ainsi que toute la famille et ses amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. TRIBU ANDRÉ**

survenu le 22 octobre 2017,  
à l'âge de 93 ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le  
vendredi 27 octobre 2017, à 15 heures, en  
l'église Saint-Pierre Saint-Paul de  
SARCELLES VILLAGE, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.

ROC-ECLERC PF ET MARBRERIE  
95200 SARCELLES - 01 39 90 07 26

**77 - PROVINS**

- SOURDUN  
Michel DEROSIN et Isabelle MARTIN,  
Laurence DEROSIN et Daniel BEAULIEU,  
ses enfants ;  
Lucette ROULET, sa compagne  
et toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**LUCIEN DEROSIN**

survenu le 19 octobre 2017,  
à l'âge de 79 ans.

Un hommage sera rendu à l'amphithéâtre  
de l'hôpital Léon Binet de PROVINS, le  
vendredi 27 octobre 2017, à 10 heures.

Selon la volonté du défunt, l'incinération  
aura lieu au crématorium de ROSIÈRES  
PRÈS TROYES, chemin de Chavant  
(10130).

PF MARBRERIE PRADOUX - CHEVRIOT  
PROVIN - 01 64 00 01 93

## Avis de Remerciements

**77 - LE MEE-SUR-SEINE**

Sa famille, ses amis,  
très touchés des marques de sympathie  
qui leur ont été témoignées lors du décès  
de

**MME MONIQUE LE CAM**

vous prient de trouver ici leurs sincères  
remerciements.

AJ FUNERAIRE  
01 60 69 17 44

achetez en ligne votre annonce  
dans le parisien  
sur notre site du Parisien  
www.annoncesleparisien.fr

Le Parisien

**Décès d'un proche ?**  
Informez, remerciez,  
présentez vos condoléances et  
honnez leur mémoire

01 87 39 84 00  
carnets@teamedia.fr  
www.annoncesleparisien.fr

TEAM  
MED/A

## Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 93

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :  
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,50 €) - 78 (5,25 €) - 81 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

## Enquête publique

TERRITOIRE D'EST  
ENSEMBLE

**Modification n 13 du PLU de la Ville de Romainville - Avis d'enquête publique du 13 novembre 2017 au 13 décembre 2017 inclus.**

Par arrêté (n2017-2860), M. Le Président du Conseil de Territoire d'Est Ensemble a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n13 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Romainville. La modification porte sur l'extension et la modification réglementaire du zonage situé dans la ZAC de l'Horloge, au nord de la commune de Romainville. M. Frédéric FERAL, consultant en développement durable, a été désigné par le Tribunal Administratif de Montreuil comme Commissaire Enquêteur.

Le dossier de cette enquête est mis à la disposition du public au siège de l'enquête, l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville, et sera consultable également à la Mairie de Romainville, Place de la Laïcité, pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les pièces du dossier pourront être consultées aux adresses internet suivantes : www.ville-romainville.fr et www.est-ensemble.fr.

Le public pourra en prendre connaissance et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à : M. Le Commissaire Enquêteur, modification n13 PLU de Romainville, Etablissement Public Territorial Est Ensemble, DAD, 100 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville. Un poste informatique sera mis à disposition en Mairie de Romainville, Place de la Laïcité,

durant les jours et heures habituels d'ouverture pour permettre la consultation numérique du dossier d'enquête.

Les permanences du Commissaire Enquêteur se tiendront les :  
- Lundi 13 novembre 2017, de 9h à 12h, en mairie de Romainville, Place de la Laïcité  
- Samedi 25 novembre 2017, de 9h à 12h, en mairie de Romainville, Place de la Laïcité  
- Lundi 4 décembre 2017 de 14h à 17h, à l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, 100 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville  
- Mercredi 13 décembre 2017, de 14h à 17h, en mairie de Romainville, Place de la Laïcité

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Le Conseil de Territoire d'Est Ensemble est l'autorité compétente pour approuver la modification du PLU. Toute information complémentaire peut être recueillie auprès du service Aménagement, centre administratif Carnot, 15 rue Carnot, 93230 Romainville. Contact : service aménagement Tél. : 01.49.20.93.60. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

## REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris, préfecture de police,  
préfectures des départements de la  
Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Es-  
sonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-  
Saint-Denis, du Val-de-Marne et du  
Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection  
de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

\* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC

\* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

**PARIS**  
**Paris 15ème** - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue Leblanc - 75015 PARIS  
**Paris 12ème** - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
**Paris 18ème** - Mairie - Direction générale

des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS  
**SEINE-ET-MARNE**

**Melun** - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN  
**Chessy** - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY  
**Fontainebleau** - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU  
**Gretz - Armainvilliers** - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
**Meaux** - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

**YVELINES**

**Versailles** - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES  
**Thiverval-Grignon** - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON  
**ESSONNE**

**Evry** - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY  
**Etampes** - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reversleux - 91150 ETAMPES

**HAUTS-DE-SEINE**

**Nanterre** - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE  
**Gennevilliers** - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS  
**Issy-les-Moulineaux** - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX  
**Neuilly-sur-Seine** - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex  
**SEINE-SAINT-DENIS**

**Bobigny** - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY  
**Aulnay-sous-Bois** - Mairie - Service

urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS  
**Bagnole** - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

**VAL-DE-MARNE**

**Crèteil** - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL  
**Crèteil** - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL  
**Chevally Larue** - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

**VAL-D'OISE**

**Cergy-Pontoise** - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex  
**Sarcelles** - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES  
**Us** - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :  
- en les consignant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête ci-tés ci-dessus,  
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : http://enquetepublique-ppa-idf.fr

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via

le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

**PARIS**  
Paris 12ème - Mairie  
- **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**  
Paris 18ème - Mairie  
- **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**  
- **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**  
**SEINE-ET-MARNE**  
Meaux - Mairie  
- **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**  
**HAUTS-DE-SEINE**  
Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques  
- **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**

**VAL-DE-MARNE**  
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme  
40, rue Elisée Reclus  
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**  
**VAL D'OISE**  
Sarcelles - Mairie  
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

## Contact commercial

01 87 39 84 00

legales@leparisien.fr

marchespublics@leparisien.fr

x

# Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 94

@le\_Parisien

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 81 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication de décembre 2016.

## LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

## Marchés + de 90 000 Euros

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

## MAIRIE D'ARCUEIL

**Correspondant** : service marchés publics, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil - Tél. 01 46 15 27 70 /72, courriel : [marches-publics@mairie-arcueil.fr](mailto:marches-publics@mairie-arcueil.fr), adresse internet : <http://www.arcueil.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entrepriseAccueilEntreprise>

**Objet du marché** : Fourniture de papier à qualité écologique

**Durée du marché** : 1 an renouvelable 2 fois  
**Nombre et consistance des lots** : Lot 1 fourriture et papier blanc, couleur et papier autocollant - Lot 2 fourniture de papier blanc et couleur pour les établissements scolaires

**Type de procédure** : procédure adaptée  
**Modalités d'attribution** : accord cadre à bons de commande - validité des offres : 120 jours  
**Critères de sélection** : prix jugé sur la base du détail quantitatif estimatif (propre à chaque lot) : 50 points - valeur technique, appréciée au vu des échantillons et de la note méthodologique (cf article 5.2 du CCP) : 30 points - performance en matière de protection de l'environnement, appréciée selon les articles proposés et les certifications environnementales fournies : 20 points  
**Date limite de réception des offres** : le vendredi 10 novembre 2017, à 12h00  
**Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur** : 17074 à 17075  
**Date d'envoi du présent avis à la publication** : le vendredi 20 octobre 2017  
**Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus** : [adresse internet : https://marches.maximilien.fr/index.php?page=entreprise](https://marches.maximilien.fr/index.php?page=entreprise).  
**EntrepriseDetaiilsConsultation&refConsultation=285794&orgAcronyme=d5k**  
**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél. 01 60 56 66 30

### DONNEES DE FACTURATION

**Libellé de la facture** :  
Mairie d'Arcueil - Direction des Finances  
10 avenue Paul Doumer  
94110 Arcueil  
Bon de commande n49552

## Avis divers

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL**  
**BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE**  
21/29, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - 94038 CRETEIL cedex - 01 49 56 60 00  
[www.val-de-marne.gouv.fr](http://www.val-de-marne.gouv.fr)

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Installations classées soumises à enregistrement  
**Code de l'environnement**  
Art. L511-1, L512-7 à L512-7-7 & R512-46-1 et suivants

La société

## SEFI-INTRAFOR

a présenté au Préfet du Val-de-Marne, une demande pour l'enregistrement sur le territoire des communes de Champigny-sur-Marne et de Saint-Maur-des-Fossés, d'une installation de broyage, concassage, criblage etc..., répertoriée dans la nomenclature des ICPE suivant la rubrique 2515-1-b (E).

L'arrêté préfectoral n 2017/3459 du 18/10/2017 a ouvert une consultation du public sur ce dossier de demande d'enregistrement du 4 décembre 2017 au 29 décembre 2017 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne (<http://www.val-de-marne.gouv.fr/>) ainsi que dans les mairies de :

### Champigny-sur-Marne

14, rue Louis Talamoni - Service Travaux des Assemblées  
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h  
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

### Saint-Maur-des-Fossés

Place Charles de Gaulle  
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h  
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Les observations du public pourront également être adressées avant la fin du délai de consultation, soit avant le 29 décembre à 16 heures.

- par courrier à la Préfecture du Val-de-Marne à l'adresse susvisée,  
- par courrier électronique [pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr)

A l'issue de la consultation du public, le registre sera clos et signé par les maires de CHAMPIGNY-SUR-MARNE et SAINT-MAUR-DES-FOSSES et transmis avec les observations du public au Préfet du Val-de-Marne, compétent pour prendre la décision relative à la demande d'enregistrement, par arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Le déroulé de la consultation est mis en ligne sur le site internet de la préfecture.

## Enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfetures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise**

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

## RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDP-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :  
\* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC  
\* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHUAT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROUCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :  
**PARIS**

**Paris 15ème** - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue

Leblanc - 75015 PARIS  
**Paris 12ème** - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
**Paris 18ème** - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS  
**SEINE-ET-MARNE**

**Melun** - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Peres - 77000 MELUN  
**Chessy** - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY  
**Fontainebleau** - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU  
**Gretz-Armainvilliers** - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
**Meaux** - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX  
**YVELINES**

**Versailles** - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES  
**Thiverval-Grignon** - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON  
**ESSONNE**

**Evry** - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY  
**Etampes** - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseaux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

**Nanterre** - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE  
**Gennevilliers** - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS  
**Issy-les-Moulineaux** - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX  
**Neuilly-sur-Seine** - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex  
**SEINE-SAINT-DENIS**

**Bobigny** - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY  
**Aulnay-sous-Bois** - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS  
**Bagnole** - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

**Créteil** - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL  
**Créteil** - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL

**Chevilly Larue** - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisabeth Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

**Cergy-Pontoise** - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex  
**Sarcelles** - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES  
**Us** - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

- en les consignant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,  
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.  
- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

Paris 12ème - Mairie  
- **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**  
Paris 18ème - Mairie  
- **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**  
- **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**  
**SEINE-ET-MARNE**  
Meaux - Mairie  
- **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**  
**HAUTS-DE-SEINE**  
Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques  
- **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**  
**VAL-DE-MARNE**  
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme  
40, rue Elisabeth Reclus  
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**  
**VAL D'OISE**  
Sarcelles - Mairie  
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

## Constitution de société

Par acte SSP en date du 20/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** :

## PRONET ENVIRONNEMENT

**Nom Commercial** : PROBAT

**Forme** : SASU  
**Capital** : 1000 €EUROS  
**Siège Social** : 3 CITE DU CHAPERON VERT 3EME AVENUE BAT C8, 94250 GENTILLY  
**Durée** : 99 ans  
**Objet social** : MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES LOCAUX  
Ont été nommés en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 : Monsieur DESHAYES David demeurant 3 cité chaperon vert 3eme avenue bat c8 94250 GENTILLY.  
**Président** : Monsieur DESHAYES David demeurant 3 cité chaperon vert 3eme avenue bat c8 94250 GENTILLY  
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

Par acte SSP en date du 27 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** :

## DIALOGUE MARKETING

**Forme** : SAS  
**Capital** : 2000 €  
**Siège Social** : 4 quai de la république, 94410 Saint-Maurice  
**Durée** : 99 ans  
**Objet social** : Agence de publicité, édition tous supports multimédia  
**Président** : Mlle MEKKI Tessa, demeurant 4 rue de Carnac 78180 Montigny-Le-Bretonneux  
**Directeur général** : M. ICHE Nour El Yakine, demeurant 33 rue Saint-Exupéry, 78500 SATROUVILLE  
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

## Le Parisien

Des experts vous conseillent en matière d'annonces légales

01 87 39 84 00

TEAM MED/A

Par acte SSP en date du 23/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** :

## N.O.T UTILITAIRES

**Forme** : SASU  
**Capital** : 1000 €  
**Siège Social** : 8 RUE DES TRANSPORTS, 94150 Rungis  
**Durée** : 99 ans  
**Objet social** : LOCATION DES VEHICULES AVEC OU SANS CHAUFFEUR DE MOINS DE 3.5 TONNES, ACHAT ET VENTE DES VEHICULES D'OCCASION  
**Président** : Monsieur OUERGHEMMI NOUREDDINE Né le 27/02/1976 à JERBA (TUNISIE) Demeurant à 21 RUE CARTIER BRESSON -93500 PANTIN.  
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

Par acte SSP en date du 18/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** :

## ILELLI

**Nom Commercial** : Samia Chebrek  
**Forme** : EURL  
**Capital** : 1000 €  
**Siège Social** : 33 rue emile zola, Bâtiment A3, 94140 Alfortville  
**Durée** : 99 ans  
**Objet social** : La prestation de service informatique, le conseil en informatique, l'étude en informatique, la formation individualisée, la formation collective, l'édition de logiciel, le développement de logiciel  
**Gérant** : Mlle Samia CHEBREK, 33 rue emile zola, Bâtiment A3, 94140 Alfortville  
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

## Divers société

## TRANSPORTS MOYEN WILLIAM

EURL au capital de 10000 Euros  
**Siège social** : 5 rue Dominique 94290 VILLENEUVE LE ROI  
RCS N : 525 263 539 de CRETEIL

Par décision de l'associé unique au 22 OCTOBRE 2017 a été décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées. Mention sera faite au RCS de CRETEIL.



francemarchés.com  
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

## Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

## ZEETIM

SAS au capital 54 400 euros  
**Siège social** :  
15 bis rue Frédéric Joliot Curie  
94400 VITRY SUR SEINE  
533 155 909 RCS CRETEIL

Le 25 septembre 2017, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social 6.596 Euros pour le porter à la somme 60.996 Euros, par la création de 6 596 actions nouvelles d'un montant nominal de 1 Euro chacune,

Le 18 octobre 2017, le président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital, portant celui-ci à la somme de 60.996 Euros.

Mention faite au RCS de CRETEIL

## Contact commercial

01 87 39 84 00

Rendez-vous sur [www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)  
7/7 - 24H/24H

**Additif** à l'annonce parue le 04 Octobre 2017, concernant la société :

## ECO'ELEC

Il fallait rajouter : 'M. DORLIN Didier partant en tant que directeur général.'

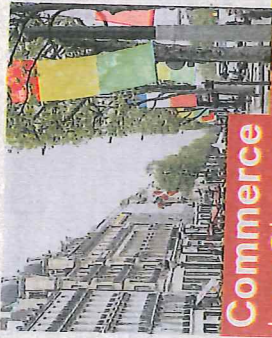
## SCM CAROLE

SCM au capital de 100 EUROS  
**Siège social** : 102, Boulevard de la Marne 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE  
RCS N : 524299799 de CRETEIL

L'AGE du 02/01/2015 a décidé de nommer gérant Mme MAYERANOFF Pascale, demeurant 04, Rue Lacarrière 94370 SUCY EN BRIE à compter du 02/01/2015, en remplacement de Mr CUISINIER Eric démissionnaire.  
Mention sera faite au RCS de CRETEIL.







**Commerce**  
Les Champs-Élysées  
ont retrouvé  
des couleurs // P. 16

Shutterstock

# Les Echos

Vendez votre appartement  
au meilleur prix !  
Engel & Völkers Paris • Tél. 01.45.64.30.3



**ENGEL & VÖLKERS**

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE // JEUDI 26 OCTOBRE 2017 // LESECHOS.FR

## L'ESSENTIEL

### UNÉDIC : LE DÉFICIT BAISSE MOINS VITE QUE PRÉVU

Les dernières prévisions de l'Assurance-chômage tablent sur un déficit de 3,8 milliards en 2017 et 3,3 milliards en 2018, malgré une meilleure conjoncture. // P. 2

### LES PISTES POUR AMÉLIORER LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE

Dans un entretien aux « Echos », le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, explique comment il compte réformer le travail parlementaire. // P. 4

### QUAND DES COMMUNES ÉTEIGNENT LA LUMIÈRE

Plusieurs centaines de communes éteignent leur éclairage la nuit. Par mesure d'économie, mais aussi pour lutter contre la pollution lumineuse. // L'ENQUÊTE P. 13

## ENTREPRISES & MARCHÉS

### CGG BIENTÔT DANS LES MAINS DE FONDS ÉTRANGERS

Les créanciers du groupe parapé-

DRIEE PPA Ile de France

Prolongation

Page 26

# Les CHOIX

## de Merkel

## remis en cause

- Berlin s'apprête à rater ses objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.
- Les Verts réclament la sortie du charbon pour former une coalition avec Angela Merkel.



■ Lors d'Angela Merkel...

# La Lloyds portée par le retour du crédit au Royaume-Uni

● La première banque de détail britannique a bénéficié sur les neuf premiers mois de l'année de la bonne tenue de ses activités de crédit immobilier.

● Mais également de crédit auto et de crédit conso.

## BANQUE

Alexandre Coumis

—Correspondant à Londres

L'impact du Brexit sur l'économie britannique se fait attendre et ce n'est pas pour déplaire à Lloyds Banking Group. La première banque de détail du pays, qui est aussi son plus gros établissement de crédit immobilier, a vu son bénéfice net bondir de 63 % sur les neuf premiers mois de l'année, à 2,75 milliards de livres (3 milliards d'euros). La banque réalise 97 % de son activité sur son marché domestique.

Les revenus ont progressé de 9 %, à 14 milliards de livres, pour un bénéfice ajusté avant impôt de 4,5 milliards, en hausse de 38 %. « Le marché immobilier est ferme et notre performance dans le crédit demeure stable », a souligné la banque. Elle a aussi bénéficié de bonnes performances dans le crédit automobile et dans les cartes de crédit, un domaine où elle s'est récemment

renforcée en rachetant MBNA, la division de Bank of America.

« Nous ne voyons aucun signe de détérioration, ni dans les dépréciations, qui interviennent plus tard dans le cycle, ni dans les prêts non performants, dans aucun de nos segments », a dit le directeur général Antonio Hortá-Osorio.

### Baisse de l'épargne

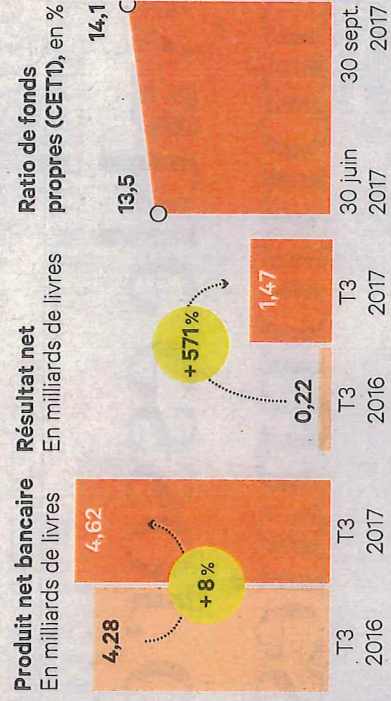
Alors que leur taux d'épargne vient de tomber à son plus bas niveau depuis mars 1960 (1,7 %), les ménages britanniques ont de plus en plus recours au crédit pour financer leurs dépenses, dans un contexte de tassement de leur pouvoir d'achat. La baisse de la livre commence à attiser l'inflation. A tel point que la Banque d'Angleterre pourrait, pour éviter la surchauffe, remonter ses taux le 2 novembre pour la première fois en dix ans. Une hausse que les consommateurs britanniques peuvent supporter, a estimé Antonio Hortá-Osorio.

La Lloyds, qui commences à se massivement vendre dans les

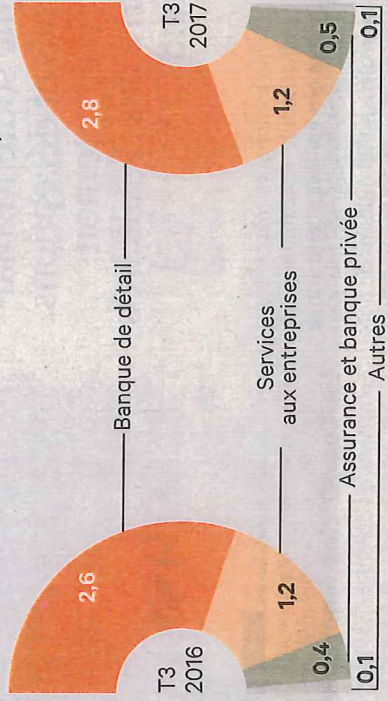
années 1990 des polices d'assurance censées aider les emprunteurs mais en réalité inopérantes, n'a pas passé sur le trimestre écoulé de nouvelles provisions au titre de ce scandale. Lequel l'aura obligée à provisionner 18 milliards de livres au total, soit la moitié de toutes les banques britanniques.

La qualité de ses crédits, néanmoins, se détériore. Ses provisions pour créances douteuses ont augmenté d'un tiers en un an, à 270 milliards de livres au troisième trimestre. La Lloyds évoque une « *une exposition unique sur une grande entreprise* », mais aussi l'intégration de MBNA. Lloyds Banking Group, dont l'Etat s'est totalement retiré en mai après avoir injecté 20,3 milliards de livres et pris 43 % du capital pour éviter la faillite en 2008, est la plus exposée des banques britanniques au crédit automobile. Et même si cette activité ne pèse que 3 % de son bilan, elle aura les yeux rivés sur les conclusions que doit rendre la Banque d'Angleterre le 28 novembre sur la qualité du crédit. ■

## Des résultats en forte hausse



## Répartition du produit net bancaire, par métier



\* LES ÉCHOS / SOURCE : SOCIÉTÉ

# Le dynamisme du crédit conso britannique continue d'inquiéter

S&P met en garde contre un ralentissement de la conjoncture. Il pourrait dopper les taux de défaut alors que les banques ont relâché leurs conditions d'octroi de prêts à la conso.

Solenn Poullennec  
@SoleMnMorgan

Les banques et prêteurs spécialisés britanniques sont de nouveau mis en garde. La forte croissance du marché du crédit à la consommation doit les inviter à la prudence, a souligné mardi Standard & Poor's (S&P). Cette alerte de l'agence de notation fait écho aux préoccupations des régulateurs bancaires.

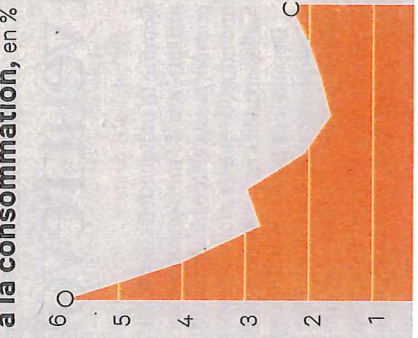
### Brexit oblige

Portés par ces vents favorables, « les prêteurs se sont concurrencés sur les prix et les conditions de souscription sous tous les segments du crédit à la consommation », souligne S&P. Pour l'instant le taux de défaut reste contenu. Toutefois, l'agence s'attend à ce qu'il progresse. Les défauts ont généralement tendance à augmenter brusquement lorsque la conjoncture est moins bonne. Or, même si elle a encore crû de 0,4 % sur trois mois au troisième trimestre, l'activité économique britannique devrait ralentir.

Plusieurs facteurs risquent de freiner la capacité des ménages à honorer leur dette. Brexit oblige, la livre s'est affaiblie ce qui a soutenu l'inflation au détriment du pouvoir d'achat. Pour contrer la hausse des prix, la Banque d'Angleterre pourrait relever ses taux, la semaine prochaine. Et même si toute augmentation serait vraisemblablement limitée, elle pourrait accroître le coût des crédits immobiliers et rendre les ménages moins à même de rembourser leurs crédits.

Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre est déjà en alerte. Cet été, elle notait que la marge des banques sur les crédits conso avait baissé et que les établissements mettaient moins de capital de côté face aux risques associés. Pour renforcer la solidité du système bancaire, l'institution a décidé d'impo-

## Taux de défaut des crédits à la consommation, en %



# annonces judiciaires & légales

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Préfecture de la région d'Ile-de-France,  
Préfecture de Paris, Préfecture de police,  
Préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

### AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Ile-de-France

En exécution de l'arrêté inter-préfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la région d'Ile-de-France, initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La Préfecture de la région d'Ile-de-France, est chargée de coordonner l'organisation et de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

• La Présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC

• Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAENHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOURCOE, Madame Estelle LOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

#### PARIS

Paris 15ème • siège de l'enquête  
Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris • Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris • 5, rue Leblanc - 75015 PARIS  
Paris 12ème • Mairie • Direction générale des services Bureau des affaires générales • 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS  
Paris 18ème • Mairie • Direction générale des services Bureau des affaires générales • 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

#### SEINE-ET-MARNE

Melun • Préfecture • Direction de la coordination des services de l'Etat - Pôle de la coordination de l'administration départementale • 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN  
Chessy • Mairie • 32, rue Charles de

Gaulle - 77700 CHESY  
Fontainebleau • Mairie • Service état civil • 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU  
Grez-Val-d'Ardennes • Mairie • Service technique urbanisme • 69, rue de Paris - 77220 GREZ-VAL-D'ARDENNES  
Meaux • Mairie • 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX  
YVELINES  
Versailles • Préfecture • Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques • 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES  
Thiverval-Grignon • Mairie • Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON  
ESSONNE  
Evry • Préfecture • Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles • boulevard de France - 91000 EVRY  
Etampes • Mairie • Services techniques municipaux • 19, rue Reverseaux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE  
Nanterre • Préfecture • Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées • 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE  
Gennevilliers • Mairie • 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS  
Issy-les-Moulineaux • Mairie • Centre administratif municipal • Accueil des services techniques • 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY-LES-MOULINEUX  
Neuilly-sur-Seine • Mairie • Pôle espaces publics • 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

BOBIGNY • Préfecture • Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement urbain • Agenda 21 et des Espaces verts • 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

#### VAL-DE-MARNE

Créteil • Préfecture • Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique • 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL  
Créteil • Mairie • Direction générale des services techniques • 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL  
Chavelly Larue • Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

Cergy-Pontoise • Préfecture • DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable • Pôle études et aménagement durable • Mission immobilier foncier et procédures • 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-P

PONTOISE cedex  
Sarcelles • Mairie • Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES  
US  
Mairie • rue de la Libération - 95450 US

toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

• en les consignait sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête ci-dessus,

• en les adressant par voie postale à l'attention de la présidence de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la Préfecture de la région d'Ile-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet :

http://enquetelepublicque-ppa-idf.net

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

#### PARIS

Paris 12ème • Mairie  
jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h  
Paris 18ème • Mairie  
samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h  
samedi 9 novembre 2017 de 16h à 19h  
SEINE-ET-MARNE

Meaux • Mairie  
lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h  
HAUTS-DE-SEINE  
Issy, les Moulineaux • Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques

mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h  
VAL-DE-MARNE  
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme

lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h  
VAL-D'OISE  
Sarcelles • Mairie  
lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

# Les doutes sur l'avenir de SoFi s'accroissent

La plate-forme de prêts en ligne aurait engagé des discussions avec Charles Schwab pour une acquisition au début de l'année.

Anais Mourot  
—Correspondante à San Francisco

« Tuer les banques » : Mike Cagney, le cofondateur et ancien PDG de SoFi, en avait fait la mission officielle de son entreprise. Pourtant, au début de l'année, il a engagé des discussions pour la rendre à une institution financière, selon le « Financial Times ».

Juste après que la jeune pousse californienne a effectué un nouveau tour de table de 500 millions de dollars fin février, une banque avait approché pour lui faire une offre de rachat à 6 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de plus que sa valorisation actuelle, croit savoir le quotidien britannique. La start-up californienne a ensuite engagé des négociations avec plusieurs acheteurs potentiels, dont la firme de courtage Charles Schwab, en fixant une fourchette entre 8 et 10 milliards de dollars. Un montant trop élevé pour les intéressés, qui ont décliné l'offre.

## La société traverse une grave crise de gouvernance.

Ces rumeurs d'acquisition accroissent les doutes sur le futur de numéro un du refinancement des prêts étudiants, alors que la société traverse une grave crise de gouvernance. Mike Cagney a démissionné mi-septembre suite à une plainte d'un ancien employé évoquant un « environnement de travail hostile, où des comportements sexuels inappropriés étaient largement acceptés et encouragés par l'équipe de direction ». La directrice technologique de l'entreprise, qui est également l'épouse de Mike Cagney, a quitté son poste quelques jours plus tard. Plusieurs hauts dirigeants, dont le directeur financier et le « chief revenue officer », avaient déjà quitté le navire avant les révélations.

## Une stratégie remise en cause

La stratégie de diversification mise en place par Mike Cagney est également remise en cause. L'année dernière, celui-ci a ajouté aux offres de prêts de l'entreprise des services de gestion de fortune en fixant un objectif de 100 millions de dollars de fonds gérés, mais l'entreprise n'aurait atteint que 12 millions.

Même déception pour son offre d'assurance-vie, qui n'aurait pas rendu le succès escompté. Surout mi-octobre, elle a renoncé à offrir des comptes bancaires et des cartes de crédit à ses clients, en retirant sa candidature pour l'obtention d'une licence auprès de l'agence fédérale de garantie des dépôts bancaires.

SoFi n'est pas la seule start-up du secteur à traverser une période difficile. Début octobre, Earnest, l'un des concurrents de SoFi, a été racheté par Navient, une entreprise de collecte de paiement de dettes étudiantes, pour 155 millions de dollars, un montant très inférieur à sa valorisation de 375 millions de dollars en 2015. Prosper, une plate-

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussignée, Françoise BRIAND

Qualité, Chef du bureau de l'Aménagement et du Développement Durable

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan  
de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,


a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août au 15 novembre 2017

Fait à Saint Germain en Laye, le 12 décembre 2017

Pour le Sous-Préfet

Le Chef de bureau

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
SOUS-PRÉFECTURE  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
1 rue du Panorama - CS 50524  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Françoise BRIAND

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Youssef Berrouqi  
Qualité Secrétaire Général

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique, complété par l'avis de prolongation d'enquête, portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017

Fait à S<sup>t</sup> Denis, le 27/12/17

Signature

Pour la Sous-Préfète de Saint-Denis  
et par délégation  
Le Secrétaire général  
Youssef BERROUQI - 2

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Catherine GIRARD

Qualité Chef du bureau du développement durable  
et des collectivités territoriales

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août au 15 novembre 2017

Fait à Sarcelles, le 11/12/2017

Signature

Sous-Préfecture de Sarcelles  
Bureau du Développement Durable  
et des Collectivités Territoriales  
Le Sous-Préfet  
Le chef de bureau  
C. GIRARD

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), **Stéphan ADNOT**


Qualité – **Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Palaiseau**

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du **28 août 2017** au **15 novembre 2017**

Fait à Palaiseau, le **14 DEC. 2017**

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussignée , Stéphanie MARIVAIN  
secrétaire générale de la sous-préfecture d'Argenteuil

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan  
de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du lundi 28 août au mercredi 15 novembre 2017  
inclus.

Fait à Argenteuil, le 8 décembre 2017



Pour la sous-préfète et par délégation  
La secrétaire générale

Stéphanie MARIVAIN

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Madame Françoise TOLLIER

Qualité Secrétaire Générale

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017

Fait à Mantes la Jolie, le 18 Septembre 2017

Pour le Sous-Préfet de Mantès la Jolie

La Secrétaire Générale



Françoise TOLLIER



Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**  
**APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Maryvonne SIEBENALER

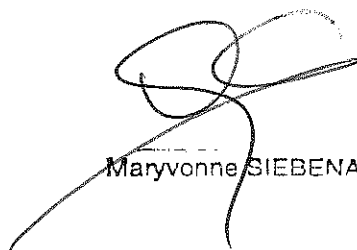
Qualité Secrétaire générale de la Sous-Préfecture d'Etampes

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan  
de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28/08/17 au 15/11/17 inclus

Fait à Etampes, le 8 décembre 2017

Signature

  
Maryvonne SIEBENALER

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Philippe MAFFRE

Qualité : sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France, a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017

Fait à Antony , le 12 décembre 2017

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Maffre', written over a horizontal line.

Philippe MAFFRE

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Nathalie CARRIER-SCHRUMPF

Qualité, Chef de service utilité publique et  
équilibres territoriaux.

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été affiché du 28 août au 15 novembre 2017 à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

Fait à Paris, le 20 novembre 2017

Signature

**La chef du service utilité publique  
et équilibres territoriaux**

**Nathalie CARRIER-SCHRUMPF**



**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

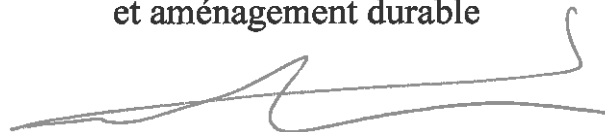
**CERTIFICAT D’AFFICHAGE  
APRÈS CLÔTURE DE L’ENQUÊTE**

Je soussigné, Régis BERTRAND, Responsable du Pôle études et aménagement durable au Service de l'Urbanisme et de l'aménagement durable à la Direction départementale des territoires du Val-d'Oise, certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique, par arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, portant sur le projet de révision du **plan de protection de l'atmosphère** sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France, a bien été affiché sur nos panneaux du **lundi 28 août 2017 au mardi 31 octobre 2017 inclus**.

L'avis informant le public de la prolongation, par arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-10-18-002 du 18 octobre 2017, de cette enquête publique a bien été affiché sur nos panneaux jusqu'au **mercredi 15 novembre 2017 inclus**, date de clôture de l'enquête.

Fait à **CERGY**, le **22 NOV. 2017**

Le responsable du pôle études  
et aménagement durable



**Régis BERTRAND**

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

21 DEC. 2017

ARRIVEE

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**  
**APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), BRISSAT Christine

Qualité Responsable du bureau du suivi et de relations avec les usagers.

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017

Fait à Creteil, le 21 DEC. 2017

Signature

Christine BRISSAT

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Préfecture  
Direction de la Réglementation et de l'Environnement  
Bureau de l'Environnement et des Installations Classées  
Affaire suivie par Mme JEHANNO  
Tél : 01. 40. 97. 23. 34  
annie.jehanno@hauts-de-seine.gouv.fr

**PROCES-VERBAL**

**D'AFFICHAGE**

Par arrêté inter-préfectoral n°IDF-2017-23-015 en date 23 août 2017, il a été prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Ile de France, du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017.

Nous, Préfecture des Hauts-de-Seine, certifions que l'avis d'enquête publique a été apposé dans les locaux de la Préfecture, au lieu accoutumé, du 28 août 2017 au 2 novembre 2017.

En foi de quoi, nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal.

A Nanterre

, le 27 NOV. 2017

P/LE PREFET,

L'Attaché Principal  
Chef de Bureau



Fabrice FAUCHER

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Préfecture  
Direction de la Réglementation et de l'Environnement  
Bureau de l'Environnement et des Installations Classées  
Affaire suivie par Mme JEHANNO  
Tél : 01. 40. 97. 23. 34  
annie.jehanno@hauts-de-seine.gouv.fr

**PROCES-VERBAL**

**D'AFFICHAGE**

Par arrêté inter-préfectoral n°IDF-2017-10-18-002 en date du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Ile de France initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017, a été prolongée jusqu'au 15 novembre 2017.

Nous, Préfecture des Hauts-de-Seine, certifions que l'avis de prolongation d'enquête publique a été apposé dans les locaux de la Préfecture, au lieu accoutumé, du 23 octobre 2017 au 16 novembre 2017.

En foi de quoi, nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal.

A Nanterre

, le **27 NOV. 2017**

P/LE PREFET,

L'Attaché Principal  
Chef de Bureau



Fabrice FAUCHER

Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**  
**APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Emilie MAEHARA

Qualité chefe du bureau de l'environnement de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28/08/2017 au 15/11/2017

Fait à Bobigny, le 22 novembre 2017

Signature  
Pour le préfet et par délégation  
La cheffe du bureau de l'environnement

  
Emilie MAEHARA



**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Françoise LOISEAU

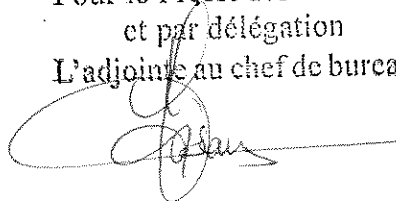
Qualité Adjointe au chef de bureau Travaux et F.P.

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017 inclus.

Fait à Versailles, le 20 novembre 2017

Signature  
Pour le Préfet des Yvelines  
et par délégation  
L'adjointe au chef de bureau



Françoise LOISEAU

**Enquête publique portant sur le projet  
de révision du plan de protection de l'atmosphère  
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE  
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

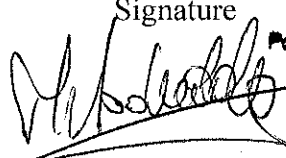
Je soussigné(e), Muriel Badreddine

Qualité chef de pôle de la Coopération de l'Administration Départementale et la  
Préfecture de Seine-et-Marne (77)

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août au 15 novembre 2017

Fait à Meaux, le 27/11/2017

Signature  
  
Pour la Préfète et par délégation,  
La Cheffe de bureau  
Muriel BADREDDINE



**DIRECTION DES TRANSPORTS  
ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC**

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je, soussignée, Nadia SEGHIER, Sous-Directrice de la protection sanitaire et de l’environnement de la Direction des transports et de la protection du public à la préfecture de Police, certifie que :

- l’avis d’enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l’atmosphère sur l’ensemble du territoire de la région d’Ile-de-France a été affiché du 3 septembre au 22 octobre 2017 inclus ;
- l’avis de prolongation de l’enquête publique a été affiché du 23 octobre au 15 novembre 2017 inclus.

Fait à Paris, le **18 DEC. 2017**

La Sous-Directrice de la protection sanitaire  
et de l’environnement,

Nadia SEGHIER

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Liberté Égalité Fraternité*

Sylvie DENIS DINTILHAC  
Présidente de la Commission  
d'enquête portant sur la révision du PPA Île-de-France

à M. Michel CADOT  
Préfet de la Région Île-de-France  
Préfet de Paris

Références Arrêté inter-préfectoral n°IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017 prescrivant  
l'ouverture de l'enquête publique  
Arrêté inter-préfectoral n°IDF-2017-10-18-002 portant prolongation de l'enquête publique  
Objet Demande de prorogation du délai de remise de rapport d'enquête publique

Paris, le 22 novembre 2017

Monsieur,

L'enquête publique ci-dessus référencée s'est déroulée du 18 septembre au 15 novembre 2017.

Le public a déposé plus de 340 observations, principalement sur le registre dématérialisé et durant les derniers jours de l'enquête.

Selon les dispositions de l'article R123-19 du Code de l'Environnement, la commission d'enquête dispose d'un délai de trente jours pour remettre son rapport et ses conclusions motivées.

Au regard de l'importance et de la complexité tant du dossier que des observations, il est difficile, pour la commission d'enquête, d'analyser l'ensemble des éléments apportés par le public et de rédiger un rapport dans le délai imparti.

D'autre part, il avait été convenu, d'un commun accord entre les parties, que le rapport de la commission d'enquête serait remis après rédaction d'un procès verbal de synthèse par la commission d'enquête et d'un mémoire en réponse du porteur de projet. La remise du procès verbal de synthèse est prévue le 30 novembre 2017.

Aussi ai-je l'honneur de solliciter auprès de vous l'octroi d'un délai supplémentaire, étant entendu que la commission d'enquête rendra son rapport sous quinzaine à compter de la réception du mémoire en réponse.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

*S. Denis Dintilhac*



PRÉFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS

Direction régionale et interdépartementale  
de l'équipement et de l'aménagement

Paris, le 30 NOV. 2017

Unité départementale de Paris  
Service utilité publique et équilibres territoriaux  
Pôle urbanisme d'utilité publique

Affaire suivie par : Evelyne MARTIN-GATY  
evelyne.martin-gaty @developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 01.82.52.51 94

Réf. Arrivée :

Réf. Départ : 36149

**Objet :** demande de prorogation du délai de remise du rapport  
d'enquête publique

Madame la Présidente,

Vous avez été désignée par le tribunal administratif de Paris le 12 mai 2017, en qualité de présidente de la commission d'enquête chargée de diligenter l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région d'Île-de-France.

L'enquête publique s'est déroulée du 18 septembre au 15 novembre 2017 inclus.

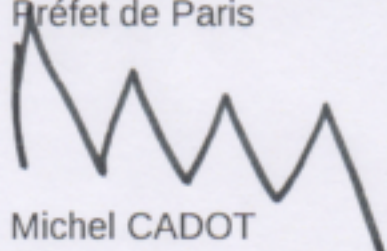
En application des articles L.123-15 et R.123-19 du code de l'environnement, vous avez sollicité, par courrier motivé du 22 novembre 2017, un délai supplémentaire au-delà des trente jours réglementaires pour me remettre votre rapport à l'issue de ladite enquête.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous annoncer que je donne une suite favorable à votre demande.

Par ailleurs, je prends acte que vous me transmettez le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête que vous présidez, sous quinzaine à compter de la réception du mémoire en réponse.

Je vous prie, d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée. *en la meilleure.*

Le Préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris



Michel CADOT

Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC  
4, rue Las Cases  
75007 PARIS

Sylvie DENIS DINTILHAC  
Présidente de la Commission d'enquête  
4 rue Las Cases  
75007 PARIS

Objet            Enquête publique portant sur la révision du P.P.A. Île de France 2017/2020  
Procès verbal de synthèse des observations recueillies dans les registres et  
courriers adressés à la commission d'enquête

Paris, le 30 novembre 2017

Madame,

L'enquête publique s'est déroulée du 18 septembre au 15 novembre 2017 avec une participation raisonnable.

Au cours de cette enquête, 371 observations et courriers ont été recueillis ou reçus par la commission d'enquête que je préside.

Conformément à la loi, la commission d'enquête a examiné chacune des dépositions faites par le public et a opéré, ensuite, un dépouillement par thèmes afin de résumer et synthétiser les principales problématiques apparues au cours de cette enquête.

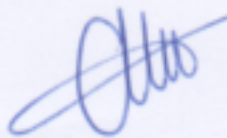
Ce travail vous est fourni au titre du procès-verbal de synthèse ci-joint. Nous vous demandons de répondre à chacune des observations et questions posées.

Je vous serais reconnaissante de me faire connaître votre délai de réponse, sachant que celui-ci conditionne la finalisation du rapport de la commission d'enquête.

Veillez recevoir, Madame, l'assurance de ma considération respectueuse.

Remis et commenté le 30 novembre 2017

Pour les signataires  
du P.P.A. Île de France 2017/2020  
Mme Clara HERER  
D.R.I.E.E.



Pour la commission d'enquête  
Mme Sylvie DENIS DINTILHAC  
Présidente de la commission

